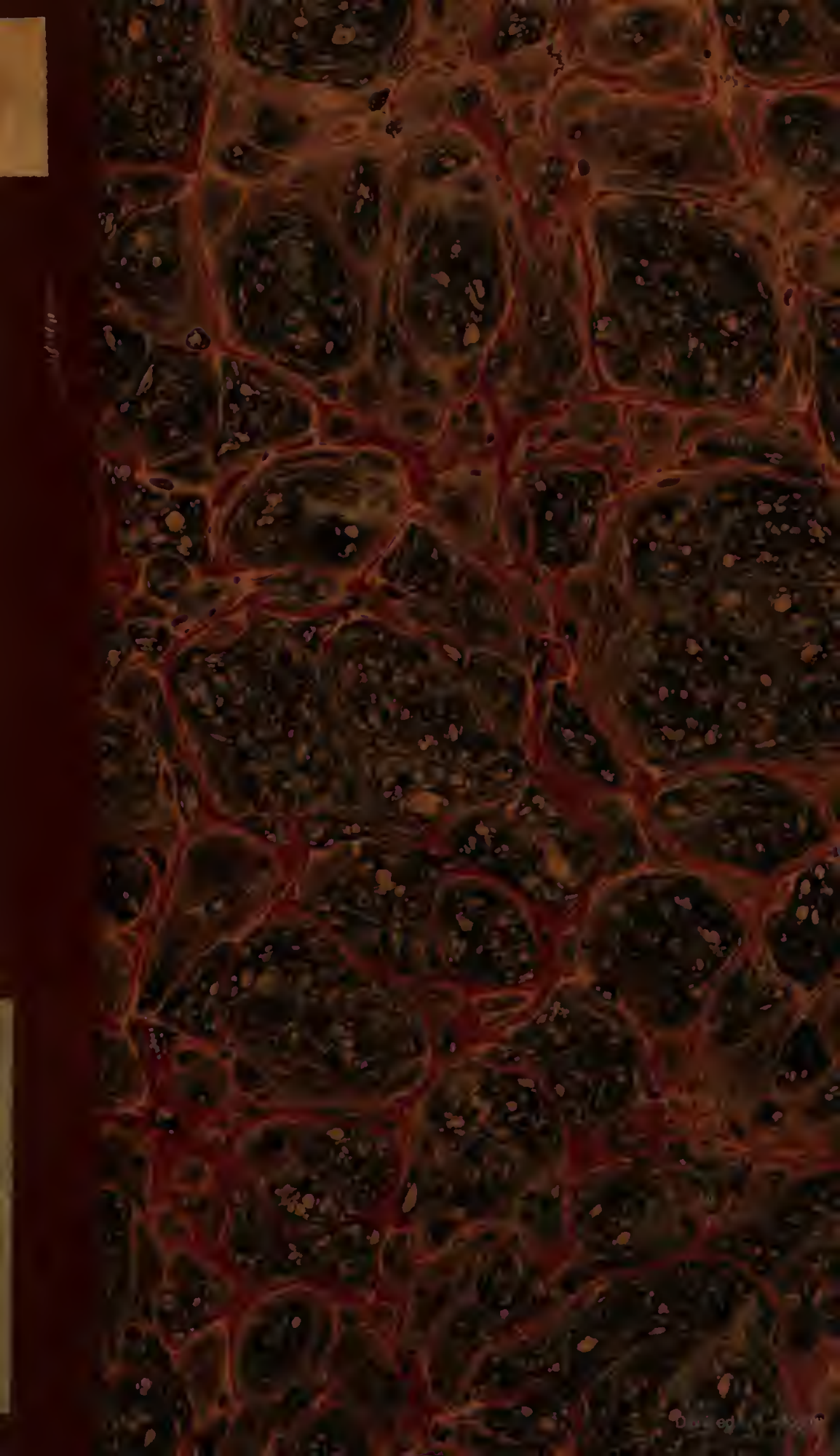

Palat. XLIV
226

10340

HISTOIRE
DE MADAME
ÉLISABETH

SBN
NAPOLI

HISTOIRE

DE MADAME

ÉLISABETH

DE FRANCE,

SŒUR DE LOUIS XVI.

AVEC des détails sur ce qui s'est passé dans l'intérieur des Châteaux de Versailles et des Tuileries ; et ce qui lui est arrivé de plus remarquable pendant sa détention au Temple, auxquels on a joint un grand nombre de lettres écrites par elle-même ;

PAR Mme. GUÉNARD.

Tome II.

A PARIS,

CHEZ LEROUGE, Imprimeur, cour de Rohan, passage du Commerce, quartier St.-André des Arcs.

1802.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

HISTOIRE
DE MADAME
ÉLISABETH
DE FRANCE,
SŒUR DE LOUIS XVI,

J'AI su de gens qui avoient des relations intimes avec la maison d'Orléans, que ce qui avoit donné à Egalité, dans le temps qu'il n'étoit encore que Duc de Chartres, l'idée de se faire Roi, venoit d'une croyance superstitieuse, chose étrange dans un homme qui n'étoit

pas dévôt. Ce n'est pas la première fois qu'on a vu ceux qui ne croient pas en Dieu, mettre leur confiance dans les génies infernaux. Marie de Médicis en est un exemple : tout le monde sait qu'elle s'occupoit de l'astrologie ; et la colonne qui se voit encore à la Halle-aux-bleds, lui servoit à observer les astres. On rapporte qu'un jour (1) elle consultoit un miroir magique, où elle vit, dit-on, passer successivement Louis XIII, Louis XIV, Louis XV ; puis rapidement trois jeunes Princes, et sa glace se brouilla. De-là on persuada au Duc de Chartres que

---

(1) Ce fait est cité dans l'Espion Turc, édition de 1722.

la branche régnante seroit sans postérité, et qu'ainsi il monteroit sur le trône. Tout ce qui flatte l'ambition, quelque peu véritable qu'il soit, est reçu avidement. La fécondité de madame la Comtesse d'Artois démentoit la prédiction ; et lorsque la Reine eut donné à la France deux Princes, il devoit renoncer à l'espoir de posséder une couronne qui avoit autant d'héritiers avant la branche d'Orléans, même en affectant de croire à la validité de la renonciation de la branche d'Espagne. Mais comme il suffit qu'un événement soit prédit pour qu'il arrive, non que l'avenir soit dévoilé aux foibles mortels, mais parce qu'on fait alors tout ce qu'il faut pour le faire arriver : d'Or-

léans à la mort de son père employa tous les moyens de l'intrigue pour accomplir la prédiction de son aïeul. Les crimes qu'il commit pour y parvenir, m'ont paru tracés d'une main hardie dans le Poëme de la Sybille, que son auteur m'a confié, en me permettant de l'insérer dans mes ouvrages : je crois faire un présent au public en lui donnant place ici, quoiqu'il n'y soit pas question de madame Elisabeth; le sujet qu'il traite étant entièrement pris dans l'histoire des malheurs de sa maison, je ne crois pas qu'on puisse le trouver étranger à mon sujet.

La Sybille à Marie de Médicis.

Il fut un temps coupable,
Où la religion,
D'un sceptre redoutable,
Arma l'ambition.

L'adroite hypocrisie,
Pour tromper les mortels,
Unissoit la magie,
Au culte des autels.

Sur la foi des miracles,
Les cieux et les enfers
Débitoient leurs oracles,
Dans ces siècles pervers.

Médicis est instruite
Dans cet art plein d'horreur,
Sans cesse elle en médite
La sombre profondeur.

Un monstre fanatique,
Par la ligue nourri,
Sous le fer catholique
Fait expirer Henri.

Un lugubre silence,
Suivi d'affreux sanglots,
Annonce que la France
A perdu son héros.

Mais la Reine informée
D'un si noir attentat,
Ne paroît occupée
Que du sort de l'état.

Son ame dévorée
Du soin de l'avenir,
Sans en être ébranlée,
Voit son époux mourir.

Elle invoque la Parque
Dont le fatal ciseau

A plongé le monarque
Dans la nuit du tombeau.

Approche, lui dit-elle,
Ministre de la mort,
A ma voix sois fidelle,
Sombre arbitre du sort.

Tandis que l'ignorance
Respecte tes arrêts,
Il faut à ma puissance
Dévoiler tes secrets.

A sa voix menaçante
Tout l'enfer s'ébranla,
Et de rage écumante,
La Parque s'arrêta.

Soudain une Sybille
Qu'inspire Lachésis,
A ses ordres docile,
Se montre à Médicis.

Si tu veux, dit le spectre,
M'égaler dans mon art,
Abandonne ton sceptre,
Prends en main ce poignard.

De mon pouvoir suprême
Le gage est dans ce fer,
Tu vas dicter toi-même
Tes ordres à l'enfer.

Ces voûtes éclatantes
Et ce palais des Rois,
Vont en ruines sanglantes
Se changer à ta voix.

Médicis interdite,
Trace des traits affreux,
Et l'enfer qui s'agite
Obéit à ses vœux.

Soudain le noir Averne
Frappe ses sens troublés :

Au fond d'une caverne,
Ses pas sont transportés.

Dans ces demeures sombres,
Son front glacé d'horreur,
Des spectres et des ombres
Effaçoit la pâleur.

Par de noirs caractères
Sur une urne calqués,
Et par d'affreux mystères,
Les morts sont évoqués.

Les bras des Euménides,
De serpens entourés,
Lancent des feux livides,
Sur ses pas égarés.

Le crime et l'imposture,
S'élançant dans les airs,
Font frémir la nature,
De leurs affreux concerts.

La reine environnée
De démons menaçans,
Dans son ame effrayée
Sent naître leurs tourmens.

.....
.....
.....
.....

Mais enfin sur les rives
Qu'habite la vertu,
En mesures plaintives,
Le charme est parvenu.

Henri touchoit à peine
A ces bords innocens,
Qu'il entend de la Reine,
Les magiques accens.

Déjà son cœur fidelle
A ses plus chers desirs,

Auprès de Gabrielle
Retrouvoit ses plaisirs.

Mais dès que de la France
Le nom est prononcé,
Il se lève, il s'élance,
L'amour est oublié.

L'Ange de la victoire
Fait retentir son nom,
Les rayons de la gloire
Environnent Bourbon.

Les feux de l'Elysée
Brillent dans l'antre affreux,
La voûte est éclairée
Du jour des demi-Dieux.

L'éclat des étincelles
Dont brille le Héros,
Des ombres criminelles
A disipé les flots.

Ainsi, dans les ténèbres,
Un jour consolateur,
Des fantômes funèbres,
Vient dissiper l'horreur.

Ainsi, l'ombre imposante
Du plus grand des Français,
A Médicis tremblante,
Sembloit rendre la paix.

Mais il parle, il menace :
La Reine à son aspect,
Dans son cœur qui se glace
Sent naître un saint respect.

Tu veux par des mystères
Que le ciel doit punir,
A tes vœux téméraires
Soumettre l'avenir.

Ils appellent les mânes
Du séjour de la paix :

Eh bien ! tes vœux profanes
Vont être satisfaits.

Reprends tes sens, écoutes ;
Lis dans la nuit des temps :
Les maux que tu redoutes,
Accroîtront tes tourmens.

Quel présage sinistre,
O Reine, j'apperçois !
A quel cruel ministre,
As-tu remis tes droits!

Mon fils sera l'esclave
D'un prêtre impérieux ;
Son orgueil qui le brave
Insulte à nos aïeux.

Sur la France sanglante
Il lève un bras d'airain ;
La patrie expirante
Parle et gémit en vain.

.....
.....
.....
.....

France, reprends ta gloire!
Je vois fleurir les lys;
Et déjà la victoire
Nomme le grand Louis.

Quelle foule éclatante
De savans, de guerriers,
Sur sa marche imposante,
Fait croître les lauriers !

Il semble que la terre
S'inclinant devant lui,
Vienne au Dieu de la guerre
Demander son appui.

Mais l'astre de la France
S'obscurcit, et n'est plus,

O jours de sa puissance,
Qu'êtes-vous dévenus ?

Son ame noble et fière
Ne sut que conquérir,
Bientôt dans la poussière
Ses lauriers vont périr.

Du poids de ses trophées
Les Français gémiront,
Et leurs têtes courbées
Un jour l'accuseront.

Puisse la Renommée,
Publiant sa grandeur,
De son ame égarée
Excuser la rigueur !

La fraîcheur de l'aurore
Annonce un nouveau jour,
Que les fleurs vont éclore
Sur les pas de l'amour.

Il préside à l'enfance,
D'un Roi né pour sa cour;
Les arts, de sa naissance
Célébreront le jour.

La victoire l'appelle,
Et l'on voit dans ses yeux,
Que la gloire est fidelle
Au sang de ses aïeux.

Il suit dans sa jeunesse
L'exemple des Héros;
Mais bientôt la mollesse,
Enchaine ses travaux.

Il meurt, et sa mémoire
Périt en un seul jour:
Ses lauriers et sa gloire
Sont flétris par l'amour.

Dieu! quelle horrible fête!
L'hymen d'un de mes fils,

Présageant la tempête
Ensanglante Paris !

Je vois avec les graces
Tous les maux s'avancer,
La guerre suit leurs traces,
Et va tout embraser.

Un Roi dans sa jeunesse,
De ses peuples l'appui,
Appelle la sagesse,
Pour régner avec lui.

Dans ses vertus grossières,
Plus citoyen que Roi,
Il brise les barrières,
De notre antique loi.

De la chevalerie
Les principes sacrés,
Dans sa cour avilie,
Passent pour préjugés.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Ciel ! quelle ignominie !
Un Français ! un Bourbon !
Apporte à sa patrie,
Ses forfaits pour leçon.

Au mépris qu'il mérite,
Il a livré son front :
Mais tout bas il médite
De venger son affront.

Ses faciles maximes,
En corrompant les mœurs,
Embellissent les crimes,
Du coloris des fleurs.

Sous un masque hypocrite,
Déguisant sa fierté,
Orléans sollicite
La simple égalité.

Aussitôt la licence,
Fidelle à ses desseins,
Du fer de la vengeance
Arme ses assassins.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Bourbon, par ta foiblesse
La France va périr,
Que de maux ton ivresse,
Prépare à l'avenir!

Vois tes sujets, tes frères,
Menaçant tes Etats,

Aux rives étrangères
Mandier des soldats.

Mes fils, quelle furie
Précipite vos coups !
Le sang de la patrie
Rejaillira sur vous.

Jours sombres et terribles,
Quels effrayans revers !
Quels fantômes horribles
S'élancent des enfers !

Tombez, sceptre, couronne,
Aux gouffres du trépas;
Le Dieu qui nous les donne,
A retiré son bras.

Je vois dans le Tartare
Les monstres s'agiter,
La chicane barbare
S'avance et va régner.

Les flambeaux des furies
Ont armé des soldats ;
Et par-tout les harpies
S'élancent sur ses pas.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

L'honneur et l'innocence
Languissent enchaînés,
Les palais de la France
En tombeaux sont changés.

La bonne foi trahie,
Le malheur insulté,

Entendent l'ironie
Parler de loyauté.

Mais le vol, le parjure,
Avoués désormais,
Ne sont qu'un foible augure
De plus lâches forfaits.

Sans honte à la tribune,
D'avares Sénateurs
Désignent la fortune
Au fer de leurs licteurs.

Les échafauds gémissent
Sous le fardeau des morts,
Et les bourreaux pâlissent
Par l'effroi des remords.

On voit rougir le crime,
De ses vils instrumens,
La plus foible victime
Insulte à ses tyrans.

Par de lâches complices,
Trahis et condamnés,
Les tyrans aux supplices,
Tour à tour sont trainés.

Les dépouilles sanglantes
Qu'ils veulent s'arracher,
Vont en torches brûlantes
Dans leurs mains se changer.

Etincellant de rage,
Tels des loups dévorans,
Sur le champ du carnage
Entre eux se déchirans.

Le tigre est moins féroce;
Et l'homme désormais,
Plus lâche et plus atroce,
Le surpasse en forfaits.

Au prix de l'innocence,
La beauté dans les pleurs,

Implore la défense
De ses vils oppresseurs.

Un monstre au teint livide
La saisit dans ses bras,
Quand son ame perfide
La destine au trépas.

L'ombre d'Henri succombe,
Son front pâlit d'horreur,
Et les morts dans la tombe
Frémissent de terreur.

Henri dans l'Elysée,
Veut cacher ses douleurs;
Mais la Reine effrayée
L'arrête par ses pleurs.

Pour toi-même inflexible,
Tu veux, dit le Héros,
Qu'un avenir horrible
Détruise ton repos.

Vois cette hache infame,
Ces sanglans échafauds !
Sens-tu frémir ton ame
A l'aspect des bourreaux !

Avec ignominie
Deux Bourbons vont périr,
Et ma race flétrie
Voit ses lauriers rougir.

L'un docile et timide
S'égare à chaque pas,
Et son conseil perfide
Le conduit au trépas.

L'autre né pour le vice,
Marche au crime en tremblant ;
Et du lit au supplice
Se traîne ivre de sang.

La trompette éclatante
Se mêle aux tristes cris.

De la France expirante
Au milieu des débris.

La bassesse et la gloire,
Les vices et les vertus,
Le crime et la victoire,
Sont par-tout confondus.

D'insatiables reptiles
Le peuple est entouré,
Et son travail stérile
D'avance est dévoré.

O vérité cruelle !
Dit la Reine en tremblant,
Quoi ! la France va-t-elle
Tomber dans le néant ?

Le Héros qui nous aime,
Partage ses tourmens ;
Il la plaint, et lui-même
Rassure ses enfans.

Un élan magnanime,
Français, peut vous sauver;
Par un effort sublime,
Il faut vous relever.

Triomphez des oracles,
Confondez les enfers,
Par de nouveaux miracles,
Etonnez l'Univers.

Puisque la République
Est l'objet de vos vœux,
Sachez mettre en pratique
Ces desseins généreux.

A des devoirs austères
Sachez ployer vos mœurs:
A vous-mêmes sévères
Devenez vos censeurs.

En vain par la vaillance
Cent peuples sont vaincus:
Le salut de la France
Dépend de vos vertus.

Par M. de T***, ancien cap de dragons.

Ces vers, fruit d'un génie ardent et d'un jugement profond, doivent faire regretter que l'auteur ne consacre pas ses veilles à peindre les principaux événemens de la révolution. Quel champ plus vaste pourroit s'offrir à son pinceau. Tout, depuis l'année 1787 jusqu'à ce moment, présente des tableaux dont l'effrayante vérité semble appartenir au domaine de l'imagination compagne de la poësie.

L'intervalle entre l'assemblée des Notables et les Etats-Généraux auroit pu être regardé comme le temps le plus orageux du règne de Louis XVI, si les événemens qui se sont succédés depuis, n'eussent pas été mille fois plus terribles. Cependant

combien n'en devoit-il pas coûter à son cœur d'être forcé par la position critique où les ministres l'avoient placé, de sévir contre des magistrats à qui il avoit donné au commencement de son règne de si grandes marques de bienveillance. Ce furent les frères de Louis XVI qui furent chargés de faire enregistrer les Edits : Monsieur fut au parlement, et monsieur le comte d'Artois à la cour des Aides. Ils n'y parvinrent qu'au milieu d'une foule immense qui ne dissimuloit pas ses mécontentemens. Une lettre qu'on assure être de monsieur le comte d'Artois à la reine, prouve la forte impression que ce prince en ressentit.

Lettre du comte d'Artois à la reine.

Paris, au Temple.

« Je veux bien être précipité dans » le fond des enfers si jamais je me » hazarde à pareille scène. N'exigez » plus de moi d'aller au milieu de » ces effrénés. J'ai cru ne jamais » monter les dégrés du grand esca- » lier. Dans la galerie qui traverse » pour monter à la cour des Aides, » il y avoit une multitude de » monde. J'ai entendu distincte- » ment des siflets. J'étois tremblant » de colère, et par ma foi les sen- » tinelles n'étoient pas de trop. Si » je n'eusse pas été bien entouré,

» je ne sais ce qui seroit arrivé. » Tirez-vous en comme vous pourrez auprès de mon frère ; je » doute que vous puissiez lui cacher long-temps la vérité, il y » avoit trop de témoins. J'ai vu, » j'en suis convaincu, le mari du » gouverneur femelle sur l'escalier. » Depuis long-temps, ces gens me » sont suspects.

» Ma réception est déjà publique » à Versailles. La comtesse vient » de m'envoyer un page. Chargez-» vous de lui répondre (1) ».

---

(1) Voyez la Correspondance secrette de plusieurs grands personnages illustres. Page 54.

Au moment où le roi exila le duc d'Orléans, madame Adélaïde écrivit au roi qui avoit pour elle la plus grande vénération, la lettre suivante.

Lettre de madame Adélaide à Louis XVI.

A Bellevue, 9bre. 1788.

« Je suis fâchée, mon cher neveu, » que vous ayez exilé le duc d'Or- » léans, non pas à cause de lui » qui inspire peu d'estime, mais à » cause de sa femme qui est géné- » ralement aimée. L'on a bien tort » de vous mettre en opposition avec » les parlemens ; il faudroit une » volonté bien prononcée de votre » part pour leur imposer silence : » si vous leur cédez aujourd'hui, » demain ils vous commanderont. Je » crains vos conseils, ils ne sont » pas fermes dans leurs résolutions. » Vous n'avez point un Maupou

» pour chancelier : vous êtes inca-
» pable de porter de grands coups,
» votre cœur s'y oppose ; je tremble
» sur l'avenir : on murmure haute-
» ment. La reine dit que les Pari-
» siens sont des grenouilles qui ne
» font que croasser : je crains bien
» que ces grenouilles ne deviennent
» serpens.

» Victoire est malade, ce qui
» m'empêche d'aller voir Louise
» à Saint-Denis : j'en suis fâchée.
» Elle sait toujours des secrets qu'il
» est quelquefois important de dé-
» couvrir (1) ».

---

(1) Correspondance secrette de plusieurs grands personnages illustres, page 57.

Il faut pour mieux connoître le fond de cette intrigue, entendre madame Elisabeth parler avec confiance à madame d' * * *.

*Lettre de madame Elisabeth, à madame de ***.*

A Montreuil le 6 Juin 1788.

« Je suis ici depuis hier soir. » Je viens y respirer et tâcher d'y » oublier un instant tous les su- » jets d'inquiétude qui naissent à » chaque pas. Le parlement comme » vous le savez a refusé d'enregis- » trer l'édit du timbre et de l'im- » pôt territorial. Il ne peut cepen- » dant pas dire que cet impôt fou- » leroit le pauvre. Il faut qu'il ait » quelques motifs secrets. Le Roi » qui les devine, a sévi contre » eux, et n'a fait en cela que ce

» qu'on fait ses prédécesseurs. Mais
» ce qui est bon quand on a su
» inspirer un respect profond, de-
» vient dangereux dans une situa-
» tion différente. Ces parlemens
» se disent la chambre des Pairs ;
» ce nom en impose, et les iden-
» tifie en quelque sorte avec la
» haute noblesse : en les exilant,
» c'est donc encore affoiblir ce
» rempart si important contre l'es-
» prit de faction qui ne veut pas
» de grands. Il auroit bien fallu
» trouver un autre moyen de les
» forcer à l'obéissance sans les per-
» sécuter. La partie saine de ce
» corps auroit pu être ramenée ;
» mais il y a parmi eux trois ou
» quatre mauvaises têtes, qui ont
» tout gâté. Paris tient à son par-

» lement, et Paris est si près de
» nous, qu'on est forcé en quelque
» sorte de consulter son opinion.
» La Reine feint de ne le pas
» croire; cependant elle n'ose plus
» aller à Paris aussi souvent qu'au-
» trefois, on ne l'y accueille plus
» comme il y a quelques années.
» J'y ai été dernièrement avec elle;
» j'ai entendu des murmures. On
» l'accuse de tout ce qui se fait :
» le mal est qu'elle donne des
» conseils analogues à son carac-
» tère, que le Roi les suit, mais
» que sa bonté l'empêche d'y met-
» tre la tenue qui seroit nécessaire :
» il revient sur ses pas comme fai-
» soit notre aïeul. Il me semble
» qu'il en est du gouvernement
» comme de l'éducation, que

» rien n'est plus mauvais. Il ne faut
» dire *je le veux* que lorsque l'on
» est sûr d'avoir raison : mais lors-
» qu'on l'a dit , on ne doit jamais
» se relâcher de ce que l'on a
» prescrit.

» Je crois bien que ma belle-
» sœur se conduiroit ainsi. Mais
» elle ne connoît pas encore l'ame
» de mon frère qui craint toujours
» de se tromper , et qui le premier
» mouvement passé , n'est plus
» tourmenté que par la crainte d'a-
» voir fait une injustice. Vous ver-
» rez que le parlement sera rap-
» pelé avant six mois , et avec lui
» Necker et les Etats-Généraux ;
» c'est un mal que nous n'évite-
» rons pas , et j'aurois voulu qu'ils
» eussent été convoqués il y a un

» an, nous en serions quittes. Au
» lieu de cela, on dispute, on s'ai-
» grit : ce que le Roi fera par clé-
» mence, on dira que c'est par
» peur, car on ne lui rendra pas la
» justice qu'il mérite. Pour moi,
» qui lis dans son cœur, je sais
» bien que toutes ses pensées sont
» pour le bonheur de son peuple.
» Mais il le feroit plus sûrement
» en s'isolant moins de sa noblesse :
» on lui conseille le contraire, Dieu
» veuille qu'il ne s'en repente ja-
» mais. Je n'ose lui parler à cœur
» ouvert, sur mille choses que je
» vois et dont il ne se doute pas,
» parce que son ame est si belle
» que l'intrigue y est étrangère.
» Ah ! que ne puis-je m'y soustraire
» et vivre suivant mon goût !

» Mes tantes sont plus heureuses
» que moi, elles vivent éloignées
» de la cour et ne se mêlent de
» rien, excepté madame Adélaïde,
» qui donne au Roi quelques con-
» seils qu'il écoute et ne suit pas
» toujours : mais puis-je voir mon
» frère entouré de pièges, et ne
» pas chercher à le garantir! Mon
» cœur est si plein de ses peines,
» que je ne puis vous parler d'au-
» tres choses. Si vous étiez ici,
» il me semble que vous m'aideriez
» à éclairer la conduite de cer-
» taines gens qui se cachent de
» moi. Vous deviez être de retour,
» il y a un mois : qui vous retient
» donc! Vous ne m'avez jamais été
» si nécessaire, nous marchons
» sur un sable mouvant. Tout

» change d'un moment à l'autre ;
» mais mon amitié pour vous, ma-
» dame, ne changera pas.

» ELISABETH ».

« *P. S.* J'ai été lundi dernier à
» Saint-Denis, on m'a demandé
» de vos nouvelles avec intérêt ».

A tous les chagrins qui accabloient la famille royale, se joignoit la maladie de M. le Dauphin. Avec quelle douleur madame Elisabeth le voyoit attaqué mortellement ! Avec quelle tendre sensibilité elle partageoit les alarmes du Roi et de la Reine, sur les jours d'un enfant chéri, et qui méritoit tant de l'être ! Il annonçoit des qualités aussi intéressantes que le Duc de Bourgogne ; et au même âge que

lui, il fut frappé d'une maladie lente, mais extrêmement douloureuse, dont l'habileté des médecins ne put que retarder les progrès sans les arrêter. Quel spectacle déchirant pour le cœur de son auguste tante, quand elle venoit près du lit de cet aimable Prince, dont l'ame paroissoit se développer à mesure que les forces physiques l'abandonnoient ! Elle aimoit les enfans de son frère comme s'ils eussent été les siens : l'idée que rien ne pourroit sauver le Dauphin, étoit pour elle désespérante. En vain la religion lui offroit ses sublimes consolations ; la nature avoit ses droits, et elle ressentoit à la fois le chagrin de voir périr son neveu, et la douleur que sa perte causeroit au Roi.

Les médecins avoient conseillé le changement d'air, et le Dauphin fut établi à Meudon, avec les personnes attachées à son éducation. Madame Elisabeth alloit le voir souvent avec la Reine, leur attachement pour lui les unissoit dans les soins qu'elles lui rendoient; il en étoit très-reconnoissant, et les témoignages qu'elles recevoient de sa tendresse ajoutoient encore à leurs regrets. Hélas! si elles avoient pu lire dans l'avenir, loin de chercher à retarder par leurs vœux le moment fatal, elles eussent demandé à Dieu de se hâter de l'appeler à lui, pour que ses derniers regards ne fussent pas frappés des maux qui alloient accabler sa famille; c'est ainsi que nous ne savons quelle

prière nous devons adresser au moteur suprême. Il n'en est qu'une que nous puissions faire sans crainte, c'est qu'il accomplisse sa volonté, et nous donne la résignation la plus entière à ses décrets.

Qu'ils étoient terribles ceux que le ciel avoit prononcés sur cette famille infortunée ! Et avec quel art perfide, on les avoit conduits sur le bord de l'abîme ! Dès qu'il fut décidé que le Parlement n'enregistreroit plus d'édits bursauts il ne, restoit plus de moyen d'établir l'équilibre entre la recette et la dépense: il n'y auroit eu qu'un dévouement volontaire des grands propriétaires, qui eût pu combler le déficit : s'ils avoient prévu alors

qu'en ne faisant aucun sacrifice, ils perdroient non-seulement leurs biens, mais même le jour, ils n'eussent pas hésité à venir au secours de leur malheureux monarque, à qui on ne pouvoit pas imputer les désordres des finances. Mais ils n'en eurent seulement pas l'idée; et chaque ordre de l'Etat, ne prenant aucun intérêt aux autres, se persuada que les Etats-Généraux feroient payer la dette publique par les autres classes. Le noble crut que le clergé seul en seroit chargé : le clergé se flatta que l'impôt sur les grandes propriétés séculières établiroit la balance; les propriétaires s'emparoient dans leurs cœurs des fortunes acquises par la finance; enfin, chacun avoit son système,

dont le résultat étoit de ne payer rien, et de faire payer ses concitoyens.

La France fut inondée de projets; le Roi n'en avoit qu'un, c'étoit que le peuple fut heureux : on lui avoit dit qu'il ne pouvoit l'être que par les Etats-Généraux, il en voyoit donc les approches avec joie, et il hâta le moment de leur convocation. La Reine paroissoit les craindre, ses partisans faisoient l'impossible pour les retarder ou les rendre inutiles. Ceux qui approchèrent cette Princesse dans les derniers temps, avant l'ouverture de l'assemblée, remarquèrent une extrême altération dans ses traits; ce n'étoit plus cette physionomie si agréable que le

le sourire animoit sans cesse ; son front portoit l'empreinte des chagrins qu'elle s'efforçoit de dissimuler. Elle avoit encore cette dignité, qui ne l'a point abandonnée dans les plus cruelles épreuves ; mais son regard avoit quelque chose de sombre, et sembloit présager son affreuse destinée.

Le Roi se croyant certain d'être aimé de la portion la plus nombreuse de la nation, parce qu'il méritoit de l'être, ne voyoit dans cette réunion des ordres de l'Etat, que la certitude d'affermir un trône qu'il vouloit fonder sur la justice ; aussi ne lui a-t-on jamais vu l'air plus calme, plus serein, que lorsqu'il eut consenti au vœu du Parle-

ment, qui, à cette époque, il faut en convenir, étoit celui de la majorité de la nation : mais les honnêtes gens étoient loin de prévoir les ressorts que l'on emploieroit pour enlever à cet infortuné monarque, le prix des soins qu'il s'étoit donnés pour faire rentrer les Français dans leurs droits.

Ma sœur, disoit-il à madame Elisabeth, ils auront beau faire, ils ne pourront jamais me faire redouter cette assemblée, parce qu'elle ne me proposera rien d'utile pour la France que je ne sois prêt à sanctionner. -- Je le crois, répondoit-elle, mais méfiez-vous du Duc d'Orléans.

Je ne rapporterai point ce qui se

passa à l'ouverture des Etats, ces détails sont connus; mais je dirai seulement que madame Elisabeth y parut avec ces graces modestes qui ne la quittoient jamais, et que l'on remarqua que pendant la messe qui fut célébrée pour attirer les lumières du ciel sur les députés de la nation, elle prioit avec une ardeur qui faisoit assez connoître combien elle présageoit de dangers pour son frère; car elle connoissoit mieux que lui les piéges dont il étoit entouré. Ses prières ne furent point exaucées, parce qu'il étoit écrit de tout temps que la France changeroit de gouvernement: et celui qui tient dans ses mains les cœurs des Rois, n'avoit pas mis dans celui de Louis XVI la fermeté né-

cessaire pour se ressaisir d'une couronne qui s'échappoit de son front. Il avoit trop de confiance en ceux qui le conduisant tour à tour en sens contraires, devoient nécessairement l'entraîner avec eux dans l'abîme.

Les grandes révolutions politiques, semblables à celles de la nature, nous paroissent un désordre, parce que nous ne voyons que le point où nous sommes; mais elles ont une utilité générale qui nous est inconnue, et dont les races futures recueilleront le fruit. Que de leçons importantes celle qui a pesé sur nos têtes ne donne-t-elle pas aux peuples et aux rois! Sans elle l'athéisme eût peut-être cou-

vert le globe. Mais il a suffi de savoir que les monstres qui auroient fait haïr la liberté, si elle pouvoit l'être, avoient porté si loin l'oubli de tous principes, que leur abominable chef se crut obligé de faire un décret pour rappeler à la France qu'il y avoit un Dieu: il a suffi, dis-je, de savoir qu'ils nioient l'existence de toutes intelligences célestes, pour sentir à quel dégré de perversité l'irreligion peut conduire les hommes; aussi voit-on renaître de toutes parts cet ancien attachement aux vérités évangéliques qui s'accordent avec tout gouvernement fondé sur la justice: ce doit donc être une consolation pour ceux qui ont souffert, en pensant que de ces jours d'orage renaîtront l'ordre et

la douce piété. O vous qui fûtes dans le court instant que vous passâtes sur la terre, un ange de paix, je vous vois des demeures célestes sourire au retour des Français à leurs antiques principes ! et vous ne croyez pas avoir trop payé de votre sang, la haine que l'on porte aux maximes impies de ceux qui furent vos bourreaux.

Les élémens qui composoient les Etats-Généraux, n'ayant entre eux aucun rapport, le Roi ne put pas même jouir de la satisfaction de leur voir commencer les travaux pour lesquels ils avoient été appelés, avec ce calme qui eût été digne des représentans d'un grand peuple. M. Necker avoit jeté entre eux la

pomme de discorde, par la double représentation, qui eût été juste, si on n'avoit pas oublié que le clergé renfermoit dans son sein des membres des deux ordres ; ce qui donnoit nécessairement au tiers une trop grande prépondérance. Je rapporterai ici un fait qui m'a été attesté par quelqu'un dont la naissance et l'état lui donnoient des liaisons intimes avec les nobles et le clergé. Lorsqu'il fut question de détruire les prérogatives que donnoit une longue suite d'aïeux, M. Mauri dit à M. l'abbé le D***. demain on discutera sur l'abolition des priviléges de la noblesse, je me suis chargé de les défendre ; je le ferai si gauchement qu'ils seront détruits, et les nobles en seront

tellement indignés, qu'il faudra bien qu'ils fassent cause commune avec nous. Je n'ajouterai rien à ce trait, qui suffit pour faire connoître quelle haine et quelle envie les trois ordres se portoient réciproquement: donc les nobles dûrent être la victime de ces dissentions, sur-tout si l'on se rappelle que parmi eux il y avoit un grand nombre d'Orléanistes qui avoient un extrême intérêt à se populariser; on trouvera alors que les nobles, en se réunissant même au haut clergé, ce qui n'arriva pas, n'étoient pas la troisième partie de l'assemblée. Comment, délibérant par tête, auroient-ils pu jamais obtenir la majorité? Ils n'étoient donc qu'une vaine représentation.

Ceux qui vouloient un nouvel ordre de choses, et je crois que Louis XVI n'étoit pas un de ceux qui le desiroient le moins, auroient agi d'une manière bien plus franche, en faisant proclamer leur constitution comme le résultat des réflexions philantropiques du Roi: on auroit obéi, parce qu'on étoit accoutumé à se soumettre à ses volontés; et les nobles, disséminés, n'auroient point eu la force de résister : que de sang auroit été épargné, et Louis XVI seroit encore Roi des Français. Mais d'Orléans qui vouloit l'être de la France, aima mieux amener les victimes au lieu du sacrifice, que de laisser Louis XVI suivre le penchant qu'il avoit à être le chef d'une démocratie. Je crois

bien qu'il étoit la seule personne dans sa famille qui fut de cet avis, et jamais on ne me persuadera que la Reine voulut de bonne foi la révolution; mais conservant dans son cœur, sans peut-être se l'avouer, la haine autrichienne contre la maison de Bourbon, elle n'étoit pas fâchée de voir humilier les Princes: elle se persuadoit que le Roi conserveroit sa puissance, et elle se flattoit de la partager plus sûrement, quand il n'y auroit plus d'intermédiaire: au lieu que madame Elisabeth aimant son illustre race, n'en pouvoit voir diminuer l'éclat dans aucun de ses membres, sans en être vivement affectée. Quel intérêt pouvoit lui être plus cher!

L'être qui n'a pas embrassé le

célibat par système, ne perd pas les sentimens de la nature ; il doit même aimer plus vivement ses proches parens : n'ayant pas à partager ses affections entre deux familles, la sienne doit être pour lui tout au monde. En admettant, ce que je crois, que la Reine aimât son époux, elle n'en conserva pas moins le plus vif intérêt à la grandeur de la maison d'Autriche; et quel traité put jamais unir les descendans de Charles Quint et de François Ier. Madame Elisabeth devoit donc être plus profondément blessée que Marie-Antoinette des projets de l'assemblée, parce qu'ils l'atteignoient directement dans les objets de ses affections. Lui en fera-t-on un crime? Il auroit fallu un

dégré de philosophie bien supérieur pour voir de sang froid tout ce que l'on projetoit, et je dirai même qu'une telle abnégation étoit impossible à une jeune Princesse élevée dans les préjugés de la grandeur. Aussi bonne, aussi sensible que son frère, elle n'auroit pas voulu qu'on répandît une goutte de sang pour conserver les augustes priviléges de sa maison ; mais elle auroit donné tout le sien pour qu'il n'y fût pas porté atteinte. Je ne sais si je m'abuse, et si l'enthousiasme que les vertus d'Elisabeth m'inspirent me font illusion ; mais je ne puis croire qu'aux yeux des hommes raisonnables, cette manière de penser dans la fille de trente-deux rois, dût paroître extraordinaire ; et il

me semble que l'on ne peut que la louer de n'avoir point varié dans son opinion, et sur-tout de n'en avoir jamais feint une contraire.

Elle connoissoit les fautes de la cour, qui avoient rendu inévitable ce grand changement ; mais elle gémissoit de le voir arriver, et des maux qu'il alloit faire soulfrir aux plus chers de ses amis : ce sentiment est-il donc opposé à la vertu? Tous ne sont pas appelés à cet héroïsme qui rend la patrie plus chère que sa famille. Ces cœurs vraiment républicains sont rares, et ce n'est pas sur les marches du trône qu'on devoit les chercher.

C'est en cela que les Romains se

conduisirent en hommes vraiment sages; ils ne firent pas un crime à la famille des Tarquins d'aimer la royauté : ne voulant plus de Roi, ils les renvoyèrent eux et leurs trésors. Mais les meneurs vouloient le sang des Bourbons, parce que c'étoit le seul moyen de s'emparer de leurs richesses. Ceux qui fondèrent la République, étoient pour la plupart autant ses ennemis que ceux dont ils détruisoient la puissance; aussi souillèrent-ils l'aurore de la liberté par des crimes atroces, et qui n'étoient utiles qu'à leurs affreux complots. Cette nation si douce, dont l'urbanité la faisoit chérir de tous les habitans de la terre, est changée tout-à-coup en une race de cannibales. Ce ne sera ja-

mais qu'en frémissant qu'on parcourra les premières pages de l'histoire de la République, on croit lire le récit d'un songe terrible ; et si nous qui avons vu passer sous nos yeux ces scènes d'horreur, nous pouvons à peine les croire, que pensera la postérité de ces tristes récits ? N'accusera-t-elle pas les écrivains de mensonge ? et lorsque l'avenir découvrira toutes les trames, ne frémira-t-on pas de penser qu'on s'est conduit ainsi avec le meilleur des hommes, qui vouloit le bien, mais à qui il fut impossible de le faire exécuter, tant l'or de d'Orléans eut de puissance pour séparer le peuple du Roi ?

Cependant, Louis XVI avoit des

amis dans l'assemblée, sur-tout du côté gauche; un d'eux, et sûrement ce n'étoit pas un des moins estimables, me disoit : le Roi est vraiment l homme qu'il nous faut, et sous un autre il eût été impossible de tenter d'aussi grandes choses; il n'a point de préjugés, beaucoup de droiture, et secondé par lui, nous acheverons la plus belle constitution qui ait jamais existé. Ce député n'étoit pas le seul qui pensa ainsi de Louis XVI. Quant à M. A***. son attachement ne s'est pas démenti; et lorsqu'il apprit la fin déplorable de ce Prince, il fut obligé de faire un voyage, afin que l'on ne s'apperçût pas dans la ville qu'il habitoit, de la profonde douleur dont il étoit pénétré; cepen-

dant, c'est un homme de beaucoup d'esprit : il étoit député du tiers, et n'avoit rien à attendre de la famille royale. J'aurai occasion de le citer plusieurs fois dans cet ouvrage; son nom connu par son intacte probité, ne pourra qu'ajouter à l'authenticité des faits que je rapporterai, et que je tiens de lui, comme témoin occulaire ; mais n'étant pas à portée de savoir s'il veut être nommé, je ne me le permets pas sans son aveu; je dirai seulement, pour prouver mon opinion, que ce même député avoit le plus grand enthousiasme pour la révolution, qu'il avoit, jusqu'au moment où elle a commencé, supporté impatiemment le joug de ce qu'il nommoit alors préjugés ; que la nuit

du 4 au 5 Août lui parut le plus beau moment de sa vie; qu'il en écrivit à un de ses amis, avec une satisfaction marquée. Nous avons, lui disoit-il, table rase pour tracer la constitution; enfin, tous les Français sont égaux. Cet homme qui parloit ainsi, aimoit et estimoit Louis XVI, parce qu'il étoit entièrement convaincu que les sentimens de ce Prince étoient d'accord avec ceux du côté gauche de l'assemblée; qu'il vouloit de bonne foi un gouvernement populaire, dont lui et sa race seroient chefs. Cependant, ces dispositions favorables dans quelques membres, ne produisirent qu'un calme momentané.

Mais comment espérer qu'il pût

subsister ? Les meneurs n'avoient-ils pas juré la perte de Louis , et pouvoient-ils renoncer à des projets qui leur avoient coûté tant de peine, et à d'Orléans tant d'argent ? Ils auroient manqué leur but , si le Roi et l'assemblée fussent restés réunis , et eussent continué à travailler de concert à la réforme des abus. Déjà Lalli-Tolendal avoit fait proclamer le monarque *restaurateur de la liberté française.* Les Orléanistes tremblèrent que leurs complots ne fussent déjoués ; mais ils en assurèrent le succès en joignant à leurs sourdes menées des forfaits éclatans , et se livrèrent *aux crimes en criminels.* Nous allons les voir étonner l'univers moins encore par leurs infernales

conceptions que par l'audace avec laquelle ils les exécutèrent.

Fin de la seconde partie.

HISTOIRE

DE MADAME

ÉLISABETH

DE FRANCE,

SŒUR DE LOUIS XVI.

TROISIÈME PARTIE.

Si c'est l'art des peintres célèbres d'offrir des contrastes qui font ressortir par leurs oppositions les parties brillantes de leur ouvrage, quel tableau en présenta jamais d'aussi frappant que celui du

temps dont j'esquisse l'histoire, en traçant, d'une main timide, celle de madame Elisabeth. Tout ce que les humains, jusqu'à ces jours de terreur, avoient regardé comme les moyens d'un bonheur assuré, se trouvoit réuni en elle.

La naissance la plus illustre, la beauté, les graces, l'esprit, l'instruction, les douces vertus sociales, celles plus sublimes encore que la religion consacre, des amis fidèles, présens si rares pour les grands : tels étoient les dons que le ciel avoit semblé prendre plaisir à verser sur cette princesse. Et comme s'il avoit voulu montrer aussi que tout est périssable sur cette terre d'exil, il permit à des monstres

cruels de lui tout ôter, hors sa vertu qui sembla briller d'un nouvel éclat au milieu des tourmens dont les barbares l'accabloient.

Dès l'instant où les Français redemandèrent au roi la puissance qu'ils avoient confiée à ses ancêtres depuis dix siècles, madame Elisabeth ne se fit pas d'illusion sur le sort de sa triste famille; et jugeant que les factions ne permettroient pas même à Louis XVI d'être Roi constitutionnel, elle auroit peut-être desiré dans son cœur de lui voir moins de confiance en ceux qu'elle ne pouvoit croire de bonne foi; et les jours qui s'écoulèrent sans orage, ne lui parurent jamais que semblables à

ces bonnaces qui précèdent les tempêtes.

C'est ce qu'exprime une lettre qu'elle écrivoit dans ce temps à son amie, dont je ne rapporterai que quelques fragmens.

Lettre

*Lettre de madame Elisabeth, à madame de ***.*

Versailles, le 29 Mai 1789.

« .....

» .....

» Tout va plus mal que jamais,
» le roi seul paroît satisfait de la
» tournure que prennent les choses:
» peu de souverains le seroient à
» sa place. Mais il a sur tout cela
» une manière de voir qui est trop
» heureuse pour lui. Les événe-
» mens ayant aussi mal tourné,
» il seroit dangereux de reculer au
» point où nous en sommes, du
» moins n'est-ce pas l'instant....

» .....

» .....
» .....
» ..... J'avois le pressentiment
» la dernière fois que je vous vis
» avant votre départ , que nous
» serions séparées par une longue
» absence. Je ne vous engage pas
» à revenir , vous trouveriez peut-
» être les routes teintes de sang.
» Pour moi , j'ai juré de ne jamais
» quitter mon frère , et je tiendrai
» mon serment. .....
» .....
» .....
» .....
» On assure que tout se calmera
» et que peu à peu on reprendra
» ce que l'on a perdu ; cela seroit
» possible avec le caractère du
» Français. Mais le peuple n'est pas

» abandonné à lui-même ; et qui
» sait jusqu'où les meneurs le con-
» duiront. . . . . .
» . . . . . .
» . . . . . .
» . . . . . .
» Je ne me dissimule point que
» la monarchie ne pourroit re-
» prendre son éclat que par un
» coup de vigueur, mon frère ne
» le fera pas, et sûrement je ne
» me permettrois pas de le lui con-
» seiller. Adieu, mon amie, pen-
» sez à moi, plaignez-moi, et
» comptez sur mon affection.

» ELISABETH.

» *P. S.* Monsieur le Dauphin est
» plus mal que jamais, la Reine
» est inconsolable, et je pourrai

» difficilement adoucir un chagrin
» dont je suis aussi vivement affec-
» tée qu'elle ».

Ce fut en effet cinq jours après que madame Elisabeth écrivoit cette lettre, que le prince termina une carrière à peine commencée ; c'est le dernier de cette illustre maison qui reçut en France les honneurs funèbres. Il put, en fermant la paupière, croire qu'il avoit à regretter un trône qui subsistoit encore, mais qui ne tarda pas, ainsi que lui, à disparoître de sur la terre.

Hélas ! il ne restoit même pas au Roi la douceur de pleurer en liberté une perte aussi sensible.

Il s'étoit enfermé pour donner un libre cours à ses larmes, avec ordre de ne laisser pénétrer personne jusqu'à lui sous aucun prétexte. Le président du Tiers-Etat se présenta et demanda à communiquer au Roi un arrêté de son ordre. Sur un premier refus, il insista avec tant de force qu'on fut obligé d'en avertir le monarque. Louis XVI demanda si l'on avoit prévenu le président du motif qui lui faisoit desirer d'être seul. Sur la réponse affirmative, il s'écria douloureusement, *il n'y a donc pas de père dans cette chambre du tiers*; et il ordonna qu'on introduisît la députation.

Si la Reine, qui idolâtroit ses

enfans, eût plus de liberté que le Roi pour répandre les pleurs arrachés à l'amour maternel, l'effroi des événemens qui se succédèrent en tarit la source. La douleur et la pitié font verser des larmes, il n'en est point pour la terreur ; et tel dut être le sentiment qu'elle et ses amis éprouvèrent au 14 Juillet. Ce fut dans cette journée que le peuple connut sa force, et la cour sa foiblesse. Tout fuit, tout abandonne le Roi et sa famille ; Louis XVI regrette peu des courtisans qu'il méprise. Il se rallie à l'assemblée, où il trouve encore des cœurs dignes d'apprécier ses vertus. D'Orléans frémit d'avoir manqué le but qu'il s'étoit proposé.

Les émissaires de la faction désorganisatrice voyant qu'ils ne pouvoient corrompre la majorité de l'assemblée constituante, qui renfermoit les hommes les plus éclairés, pensa à élever contre elle une puissance qu'ils conduiroient plus sûrement à leur infâme but. Ce fut sur la commune de Paris qu'ils jetèrent les yeux, et ils lui inspirèrent le fol orgueil de vouloir dicter des lois. Elle se montra jalouse de la confiance que le roi avoit accordée aux députés. Cette commune audacieuse exigea que sa majesté vînt à Paris ; la Reine et madame Elisabeth firent tous leurs efforts pour l'en détourner, et ne purent y réussir.

On ne douta pas que tout espoir

au retour de l'ancien ordre ne fût détruit, quand on vit que le Roi s'abandonnoit aux volontés du peuple et consentoit à aller à Paris. M. le comte d'Artois offrit d'y paroître à sa place, Louis XVI s'y refusa. Alors ce prince quitta la France où il n'espéroit plus être utile à un frère qu'il aimoit sincèrement ; et trompé par l'idée que les Rois prendroient la défense de Louis, il alla chercher des secours qui perdirent celui qu'il vouloit servir malgré lui. C'est à cette époque qu'il faudroit placer une lettre de la princesse Christine, gouvernante des Pays-Bas.

Lettre de la princesse Christine, à la Reine.

Bruxelles, 1789.

« Je puis à peine croire ce que » j'apprends : le petit Comte (1) » vient d'arriver. Est-il vrai que » votre époux ait consenti au ren- » voi des Ministres ? Qu'il est foible ! » Qu'est donc devenu votre pou- » voir sur lui ? Manqueriez-vous » aussi d'énergie, ou l'auriez-vous » perdue ? Pourquoi le petit Comte

---

(1) Il paroît que c'est M. le comte d'Artois qui est désigné ici sous le nom du petit comte.

» vous a-t-il quittée ? Que fera-t-il
» ici ? N'auroit-il pas été plus né-
» cessaire à Versailles ? Je me
» brouille dans toutes mes idées;
» employez votre crédit, la force
» même, pour dissoudre votre dé-
» testable assemblée. Qu'importe
» qu'il périsse si nous triomphons;
» vous n'entrez point au conseil,
» mais vous devez le diriger. Si
» j'étois Reine de France, je vou-
» drois que tous mes sujets trem-
» blassent à ma vue. Un grand
» pouvoir que l'on attaque doit de-
» venir terrible ; vous avez des
» enfans, vous devez avoir plus
» d'amis que Louis, qui est sans
» capacité. Craignez de travailler
» pour les Princes, en suivant leurs
» conseils; ils n'aiment pas notre

» maison. Je voudrois être auprès » de vous, mais ce n'est pas le » moment; redoublez de courage, » mais sur-tout renvoyez vos tu- « teurs (1) ».

C'est dans ce temps que la Reine se sépara de madame de Polignac, qui est jugée d'une manière si différente par ses contemporains. Ce qui est certain, c'est qu'elle étoit belle, douce, affable; qu'elle étoit incapable, comme on a voulu le faire croire, de donner à la Reine des conseils sanguinaires; et ce qui fait son éloge, c'est que le Roi l'aimoit,

---

(1) Correspondance secrette, page 115.

et que s'il avoit pu se permettre d'être infidèle à sa femme, c'eût été pour la Duchesse, et nullement, comme on l'a dit, pour la Comtesse Diane de Polignac qu'il n'a jamais aimée. Cette dernière étoit dame d'honneur de madame Elisabeth, qui ne pouvoit pas la souffrir. Elle partit avec toute sa famille, à la grande satisfaction des Français, dont l'habitude a toujours été de haïr les favoris, souvent sans d'autres raisons que celle de leur faveur, et parce qu'aimant leurs Rois avec l'aveuglement de l'amour, ils accusoient de leurs fautes ceux qui les approchoient de plus près, pour n'avoir pas à trouver coupables les objets sacrés de leur idolâtrie.

Cette séparation affligea moins

la Reine que dans toute autre position, parce que son opinion différoit entièrement de celle de la Duchesse. Dès les premiers instans de la révolution, la Reine avoit toujours pensé qu'elle ne pouvoit espérer de secours que de son frère ; elle se flattoit qu'il enverroit une armée qui en imposeroit aux factions, et qu'elle auroit la gloire de replacer son époux sur le trône, ainsi que sa mère avoit rendu l'Empire à François II. Madame de Polignac qui aimoit la noblesse française, regardoit comme un affront pour elle d'avoir recours à un Prince étranger, afin de défendre ce qu'elle croyoit ses droits. Madame Elisabeth avoit la même manière de voir que la favorite; et comme les mêmes

opinions religieuses et politiques rapprochent, au moment où madame de Polignac quitta la France, elle étoit très-bien dans les bonnes graces de madame Elisabeth, et beaucoup plus froidement avec la Reine, pour qui cependant madame de Polignac conserva un si grand attachement, qu'elle mourut de douleur en apprenant la fin tragique de son auguste amie. Ce qui m'a toujours étonnée, c'est qu'elle eut accepté la place de gouvernante des enfans de France. Elle ne pouvoit ignorer l'opinion publique sur son compte, et eût-elle été parfaitement injuste, on ne pouvoit pas la braver dans une chose aussi importante sans offenser la bienséance; mais la Reine le vouloit,

et j'ai déjà dit que ce qu'elle avoit une fois décidé, il étoit presqu'impossible de lui faire changer d'avis.

Elle persista jusqu'au dernier moment dans l'idée que les Autrichiens rétabliroient la monarchie française : idée bien démentie par leur conduite, et qui étoit diamétralement opposée à celle de la Princesse dont j'écris la vie ; ce qui redoubla l'éloignement qui étoit entre les deux belles-sœurs. Toutes deux vouloient le rétablissement de la royauté, mais par des moyens différens; et ni l'une ni l'autre n'arrivèrent au but qu'elles se promettoient, parce que le Roi trompé par les vertus de son cœur, croyoit ceux qui lui disoient que la

révolution feroit le bonheur du peuple.

Il y avoit en effet une sorte d'enthousiasme qui parut un instant réunir les partis. Le Français avide de nouveauté, fut frappé du spectacle qui s'offroit à ses yeux. Les tranquilles habitans des villes et des campagnes, transformés en soldats armés, seulement pour se défendre, ne sembloient se livrer qu'à un jeu militaire; et la garde Nationale fut dans les premiers mois de la révolution un amusement, et amuser la multitude est un moyen certain de se l'attacher. L'orgueil que l'on humilioit par la perte des priviléges, trouva le moyen de se dédommager, et les grades dans cette

armée pacifique flattèrent l'ambition de la bourgeoisie. Le peuple qui n'étoit point encore accoutumé à voir dans les grands propriétaires ses égaux, les fit colonels ; peu refusèrent cet honneur, les uns par reconnoissance pour ceux qui le leur décernoient, les autres parce qu'ils regardoient que c'étoit un moyen de contenir le peuple. Un garde du Comte d'Artois m'a dit, qu'ayant été nommé Commandant dans la commune qu'il habitoit, il écrivit au Chevalier de Crussol pour savoir ce qu'il devoit faire ; et le Capitaine lui répondit qu'il devoit accepter, que c'étoit le plus grand service qu'il pouvoit rendre au Prince dans la position présente.

A ces fêtes militaires on joignoit

l'appareil de la religion, toujours imposant pour les hommes. Il n'y avoit point de village qui ne chantât des *te deum :* on n'entendoit que le son des cloches uni aux instrumens militaires; on prioit, on chantoit, on dansoit, et sur-tout on buvoit. Les ouvriers quittoient leurs travaux pour se rendre aux fêtes patriotiques; le paysan vendoit sa vache pour acheter un uniforme : les rubans à trois couleurs chamaroient les hommes, les femmes et les enfans. On en ornoit tout ce qui paroissoit aux yeux; et à voir la gaîté répandue dans toute l'étendue du royaume, on eût dit que chaque famille marioit son premier né.

Mais tandis que la majorité de

la nation se livroit à ce délire sans rien calculer, des hommes dont les passions et l'intérêt les portoient à profiter de la révolution, méditoient en silence de la faire aller bien au-delà de ce qu'elle devoit être : les autres de s'en servir pour renverser Louis XVI de son trône, et y placer d'Orléans. Ce furent ces deux factions qui entravèrent la marche que le Roi vouloit suivre : la méfiance entre le peuple et la cour devint extrême ; on le voit dans une lettre de madame Adélaïde à la Reine.

Lettre de madame Adélaïde, à la Reine.

Août, 1789.

« Nous sommes pour ainsi dire » en prison à Belle-Vue; on a ré- » pandu le bruit qu'il y avoit un » magasin d'armes à Meudon. Cette » nouvelle a attiré une quantité » prodigieuse de curieux; nous » sommes observées. Ne venez pas » demain à Belle-Vue, envoyez » seulement Elisabeth. J'attends » des nouvelles de Louise; dans sa » retraite elle est plus instruite que » vous à la cour. La sœur de l'Ar- » chevêque est venue cette nuit;

» elle ma dit que le parti des Mi-
» nistres s'affoiblissoit, que le *Comte*
» *Plébeien* (1) en entraînoit beau-
» coup de son bord. Vous avez eu
» tort de ne pas le gagner, rien
» n'est à dédaigner. Le Baron (2)
» a raison, c'est en flattant ces
» gens-là qu'on parvient à se les
» attacher : on y gagne au moins
» de les empêcher d'agir haute-
» ment ; c'est déjà beaucoup de
» sauver l'humiliation apparente.
» Je suis bien aise que madame
» Julie de Polignac soit partie ; ils
» croiront dans ce moment que
» c'est un sacrifice que vous faites,

---

(1) Le comte de Mirabeau fils aîné.

(2) Le baron de Busenval.

» et peut-être cela appaisera les me-
» neurs de bonne foi. De la patience
» et du courage (1).

L'émigration peu considérable d'abord, le fut cependant assez pour porter chez l'étranger l'inquiétude dans le cœur des rois, et l'espoir de s'affranchir du joug dans celui des peuples. De même que du foyer d'un incendie s'échappent des étincelles qui vont enflammer les édifices les plus éloignés ; de même les émigrans en racontant le sujet de leur mécontentement et de leur crainte, apprirent aux habitans de l Europe qu'il y avoit des vérités

---

(1) Correspondance secrette , page 108.

que la politique des cours avoit toujours eu intérêt à leur cacher; et le fameux axiome de la souveraineté du peuple fut proclamé par ceux même qui auroient bien voulu l'anéantir. Mais il est de cette vérité comme de beaucoup d'autres, c'est qu'il ne la faut pas présenter isolée de ses corollaires. Dire que le peuple est souverain, est de toute évidence; mais le lui dire sans lui apprendre de quelle manière il peut exercer sa souveraineté, c'est l'abuser par des mots; et c'est ce qui a causé tous les malheurs de l'Europe. Ceux qui ne vouloient qu'égarer le peuple, le laissèrent pendant quelque temps faire usage de sa souveraineté à sa guise. Les assemblées devinrent sa plus grande

occupation, il croyoit élire ceux qui étoient les plus dignes des places: mais presque toujours abusé dans ses choix par des intrigans soudoyés, il remettoit sa puissance dans les mains de ses ennemis; car il est prouvé qu'il n'en peut avoir de plus terribles que ceux qui lui présentent l'anarchie à la place de l'obéissance aux lois. Ce fut à Paris que se fit sentir les premières commotions de ce volcan, dont l'explosion devoit couvrir la nature de deuil.

Madame Elisabeth prévit tous les maux qui alloient fondre sur sa famille: elle ne les dissimule pas à madame Adelaïde à qui elle écrivoit dans ce temps.

Lettre

Lettre de madame Elisabeth, à madame Adélaïde.

Montreuil, 7bre. 1789.

« Vous êtes dans l'erreur, ma » chère tante, et le Roi bien » davantage que vous. Tous ceux » qui nous entourent nous trom- » pent.

» La grande dame (1) réussira, » et nous serons tous ses esclaves, » même son époux. *Monsieur* se » laisse conduire par des gens qui » n'ont en vue que leur vengeance

(1) C'est sans doute la Reine que madame Elisabeth désigne ici.

» personnelle, et qui s'occupent
» peu de conserver la gloire des
» Bourbons. Voilà ce qu'il faudroit
» démontrer au Roi et à son frère ;
» mais pour le faire il faut lui
» dévoiler bien des mystères. La
» correspondance avec Bruxelles
» nous seroit bien utile : depuis que
» la favorite (1) est partie, j'ignore
» quelle est l'intermédiaire ; je sais
» pourtant, à n'en pas douter, que
» la gouvernante (2) est en relation
» intime avec sa sœur, qui, à en
» juger par son caractère haineux,
» s'embarrassera peu de perdre la

---

(1) La Duchesse de Polignac.

(2) La Princesse Christine, gouvernante des Pays-Bas.

» Reine, pourvu quelle perde les
» Français. Elle me disoit hier que
» mon opposition ne lui paroissoit
» pas étrange, attendu que les
» Bourbons et moi étions du même
» sang, et qu'il étoit naturel que
» nous pensassions de même. Ses
» projets sont violens, jamais le
» Roi n'y consentira; ils seront dé-
» voilés, et qui sait ce qui en résul-
» tera. Je suis loin d'être tranquille;
» elle me craint, et ne me laisse
» pas un moment seule avec le
» Roi. Je sais que la veuve (1) doit
» partir demain pour Bruxelles; la
» gouvernante est venue, dit-on,
» jusqu'à Mons. Vous pourriez, ma

---

(1) La Princesse de Lamballe.

» tante, faire entrevoir à mon » frère le danger qu'il court en se » livrant à cette famille ennemie » née de la sienne; les fausses dé- » marches où l'on l'entraînera, » vous précipiteront avec lui. Si » *Monsieur* vouloit m'écouter: mais » dans un sens contraire, il n'est » pas mieux entouré que son frère. » J'envisage notre position sous un » aspect affreux; les volcans sont » sous nos pas, et la mine entre les » mains de nos ennemis.

» Allez-vous demain dîner à » Saint-Denis? Je m'y rendrois. » Nous nous concerterions sur d'au- » tres objets, et sur notre conduite » à tenir (1).

---

(1) Correspondance secrette, page 122.

Une disette factice, moyen terrible contre ceux qui gouvernent, exaspéra le peuple. Le Français est de tous les habitans de la terre celui qui mange le plus de pain. Riche et pauvre, les meilleurs mêts ne sont rien pour lui sans cet aliment, on l'y habitue dès l'enfance; et c'est en quelque sorte un point capital de son éducation, sur-tout pour le Parisien. La boulangerie y est devenue un art, et le goût est aussi flatté par le pain, que dans d'autres pays il pourroit l'être par les mêts les plus recherchés. Aussi la consommation est-elle extrême, et la moindre diminution dans les approvisionnemens s'y fait sentir d'une manière sensible, et en augmente le besoin, parce que le boulanger

cuisant moins, on se trouve forcé de manger le pain au moment où il est encore chaud ; et tout le monde sait qu'une famille qui vit avec douze livres de pain rassi, il lui en faudra seize de tendre : non seulement le défaut d'approvisionnement prépare la disette de cette manière ; mais encore parce que la farine rend beaucoup plus, lorsqu'il y a du temps qu'elle est sortie du moulin. Ainsi, sans autre moyen, on peut rendre la consommation d'un tiers plus forte : aussi dans ce temps où les agens d'Orléans entravoient les approvisionnemens, trois cents sacs n'équivaloient pas à deux cents, ce qui faisoit croître prodigieusement le mal. On ne manquoit pas d'en accuser le roi, tandis qu'il gémis-

soit de la misère du peuple. On disoit aussi que la reine avoit envoyé les blés à l'étranger. Car à entendre les Orléanistes, on eût cru que cette princesse étoit dépositaire des clefs de tous les greniers de la France. La fin tragique du malheureux prince avoit pour but de le prouver. Une expression proverbiale veut que la faim empêche d'entendre : mais ne pouvoit-on pas dire avec autant de vérité, que cette cruelle souffrance rend attentif à recueillir toutes les accusations contre ceux que l'on soupçonne en être cause ; il n'y a point de calomnie absurde que l'on ne puisse faire croire à la mère de famille pauvre, dont les cris de ses enfans demandant du pain déchirent les entrailles.

Il n'est donc pas étonnant que l'on soit parvenu à porter le peuple de Paris aux plus terribles excès, en lui ôtant le seul aliment qu'il demande, et dont l'usage, comme l'a dit un homme de beaucoup d'esprit, a une très-grande influence sur le caractère national (1).

---

(1) Le Français, dit-il, est le peuple de l'Europe qui mange le plus de pain: ce qui le rend aussi le plus irritable. Tout le monde sait que le pain augmente considérablement le volume du sang. Les artères alors le portent avec plus d'activité au cerveau et rendent l'imagination inflammable. Il est donc plus difficile de conduire des hommes qui ne vivent que d'une grande quantité de pain, que ceux qui mangent

La disette jointe aux relations mensongères du repas des gardes du corps, servit à soulever cette tourbe inquiète et turbulente qui ne

---

des légumes aqueux ou absorbans. Ils ont plus d'esprit, ils sont plus aimables ; mais la moindre contrariété les rend furieux : d'ailleurs, leur estomac est tellement accoutumé à cet aliment que rien ne le remplace, et si l'intempérie des saisons ou la malveillance les en prive, ils meurent de faim, tandis que le tranquille Allemand ou le sobre Espagnol vit de toutes espèces de productions de la terre, qui rarement manquent à la fois.

*Extrait d'un mémoire au gouvernement, par M. de T***. ancien capitaine de Dragons.*

connoît point de lendemain, et qui est à celui dont il attend la subsistance du jour. Je ne retracerai point ici les horreurs commises pendant les tristes journées des 5 et 6 8bre, je n'ai que trop souffert en peignant ces forfaits dans les mémoires de la princesse de Lamballe. Je me bornerai à ce qui a trait à madame Elisabeth.

Elle voyoit l'orage se former, et engageoit le Roi à prendre des mesures pour sa sûreté. Ce malheureux Prince n'étoit occupé que de celle de tout ce qui lui étoit cher; il auroit voulu que sa sœur ne s'exposât pas à rester en France. Il sembloit pressentir sa triste destinée; il n'ignoroit pas tout ce qui

se passoit au Palais Royal, et l'impossibilité où il étoit de remédier à ce qu'il croyoit une véritable famine, lui causoit autant d'inquiétude que de chagrin.—Si je vous savois en sûreté, disoit-il à sa sœur, et que vous, la Reine et mes enfans n'eussiez rien à craindre du peuple, je l'attendrois tranquillement; mais l'idée, ma chère Elisabeth, qu'ils vous arracheront du palais de nos pères, qu'ils vous puniront de votre attachement pour moi, me fait frissonner. Ah! mon amie, ma sœur, ajoutoit-il en serrant ses mains dans les siennes, avec cette tendre cordialité qui accompagnoit ses manières pour ceux qu'il aimoit, tâchez donc d'engager la Reine à partir avec mes enfans, et accom-

pagnez-les. — Je ne sais, répondoit madame Elisabeth, quelles peuvent être les intentions de la Reine ; mais pour moi, je sais bien que je ne vous quitterai pas, quand je serois certaine de trouver la mort à vos côtés : d'ailleurs, pourquoi le peuple m'en voudroit-il ? je ne lui ai jamais fait de mal. Le ciel m'est témoin que je n'ai jamais sollicité, pour les plus chers de mes amis, aucune grace qui ait pu surcharger l'Etat ; que je ne me suis mêlée en rien du choix des ministres ; que tranquille dans le rang où le ciel m'avoit placée, je n'ai jamais eu d'autre ambition que de passer mes jours auprès de vous : aussi ma conscience ne me reproche rien, et quand je paroîtrai devant Dieu,

j'espère que ce sera pour obtenir un bonheur inaltérable.—Lui seul, ma chère Elisabeth, voit nos cœurs : mais il m'est bien douloureux d'être aussi mal jugé par ceux pour qui j'ai fait d'aussi grands sacrifices.— Peut-être trop grands, mon frère ; ils prennent pour foiblesse votre amour pour eux. Vous n'avez pas voulu croire ce que vos amis vous disoient, vous avez mis votre confiance dans le peuple, et vous voyez comme il vous en récompense.—Je n'appelle pas le peuple les brigands du Palais Royal ; ils peuvent impunément se livrer à leur scandaleuses déclamations, je ne crois pas qu'ils aillent plus loin.—On parle d'une nouvelle insurrection, on dit qu'ils viendront ici.—La Fayette me ré-

pond du contraire. — Mais s'il n'en est pas le maître ; que les femmes, comme on l'assure, viennent demander du pain. — Je les recevrai, je les entenderai ; elles verront de quelle profonde douleur je suis pénétré en pensant qu'elles manquent du nécessaire, et elles me rendront justice. — Je le desire, mon frère ; mais vous devriez vous entourer de vos anciens serviteurs, des gentils-hommes qui vous sont attachés. — Ils m'ont presque tous abandonné. — Pour vous chercher du secours. — C'est le plus grand mal qu'ils pouvoient me faire ; mais votre opinion sur cela diffère de la mienne.

Après cette conversation, le Roi

partit pour la Muette ; madame Elisabeth entra chez la Reine, qu'elle trouva dans la plus vive inquiétude. Elle lui promit de rester à Versailles, et de partir avec elle et les enfans de France, si l'on pouvoit déterminer le Roi à s'éloigner du foyer des intrigues. — Il ne le voudra pas, dit la Reine, il a confiance en ses amis du tiers ; je suis bien malheureuse de ne pouvoir lui faire comprendre tout ce qu'il a à redouter. — Il desireroit que vous songeassiez à votre sûreté et à celle des enfans, dit madame Elisabeth. — Je ne quitterai point Versailles sans lui, reprit la Reine ; ce seroit une lâcheté, et j'en suis incapable. Après ce peu de mots, la Reine changea de discours ; et

comme si elle eut pris son parti, de braver une mort qu'elle regardoit comme certaine, si le peuple de Paris venoit à Versailles, elle ne s'en occupa plus.

Tout le monde au château étoit persuadé que le Roi n'y reviendroit pas. Madame Elisabeth qui avoit lu dans le cœur du Roi, savoit que loin de fuir le peuple, il desiroit vivement d'avoir une occasion de se faire entendre de lui : ainsi elle étoit bien sûre qu'à la première nouvelle de l'arrivée des troupes parisiennes, il reviendroit au château, et en effet, il n'y manqua pas. Son arrivée surprit tellement la Reine, qu'elle entra précipitamment dans l'appartement des sous-

gouvernantes de ses enfans, et leur dit : le croiriez-vous ? le Roi est de retour. Puis elle alla recevoir Louis XVI, qu'elle pressa vivement de quitter, non la France, comme le peuple le croyoit, mais Versailles. Madame Elisabeth unit ses prières aux siennes, et il parut y consentir. La Reine rentra chez mesdames de Makau et de Souci, et leur dit : on va partir sous un quart-d'heure, tenez-vous prêtes. Elles exécutèrent ses ordres ; mais ne voyant aucuns préparatifs, les sous-gouvernantes envoyèrent savoir ce qu'elles devoient faire. La Reine répondit : allez dire à ces dames que tout est fini, que nous restons.

En effet, le Roi avoit reçu la

députation des femmes, qui avoient été pénétrées de la manière touchante dont elles avoient été accueillies; elles protestèrent au Roi que ne demandant que du pain, elles alloient se retirer, et attendroient avec confiance l'effet des promesses du monarque; et Louis XVI, qui n'imaginoit pas que parmi ces femmes il y avoit des brigands soudoyés par d'Orléans, crut en effet que l'insurrection se borneroit là, et n'en fut que plus affermi dans la résolution de ne point quitter Versailles. Madame Elisabeth en fut très-affligée, mais n'osa pas cependant en donner un avis contraire; s'il avoit été suivi, et que l'entreprise eût échoué, que de reproches n'auroit-elle pas eu à se

faire. Elle se résigna donc à ce qu'il plairoit au ciel de décider du sort de sa famille. Il ne fut pas douteux, quelques heures après, que l'on avoit eu grand tort de perdre un moment si précieux, et qu'il ne fut plus possible de retrouver.

Car le 5 au soir, peu d'heures après l'arrivée des séditieux, deux gardes-du-corps périrent sous leurs coups en défendant leur poste. L'alarme fut général à la cour. M. de la Fayette arriva enfin, et calma pour un moment l'effervescence des bandits qui entouroient le château ; il eut une longue conférence avec le Roi et la Reine : on crut un instant que tout rentreroit dans l'ordre, et certainement, les com-

mandans de Paris et de Versailles se le persuadèrent ; car je ne puis croire qu'ils eussent abandonné le Roi, et fussent restés dans une profonde sécurité, s'ils eussent imaginé qu'un si grand danger menaçoit sa majesté. Le malheur qui étoit attaché à Louis XVI, voulut que les jours étant à leur déclin, la nuit surprit les troupes Parisiennes presqu'à leur arrivée à Versailles ; ce qui, joint à la pluie qui tomboit par torrent, empêcha M. de la Fayette de retourner à Paris le même jour, et d'emmener de gré ou de force les hordes qui inondoient les avenues et les cours de Versailles.

D'Orléans, qui étoit l'ame de ce

complot, profita de la tranquillité des commandans qui s'étoient retirés chez eux, pour employer ces heures ténébreuses à éguiser les poignards dont il vouloit frapper son Roi et son parent. On distribua par son ordre des vivres à la multitude, mais surtout des liqueurs enivrantes. Des orateurs gagés par lui firent retentir l'air de leurs sanguinaires motions, et des injures les plus atroces contre le Roi et la Reine ; les cris des conjurés arrivèrent jusqu'à l'appartement de leurs majestés, et portèrent l'horreur et l'effroi dans l'ame du petit nombre de ceux qui étoient restés auprès d'eux.

La Reine reçut à minuit un billet, qui lui annonçoit qu'elle seroit

assassinée à six heures du matin ; elle le lut sans changer de couleur, et exigea qu'on se retirât. Madame Elisabeth ne vouloit pas se séparer d'elle ni de son frère, le danger qui les menaçoit l'un et l'autre, les réunissoit dans son cœur ; elle oublioit dans cet instant que ses opinions politiques différoient de celles de sa belle-sœur. Marie-Antoinette n'étoit plus pour elle l'héritière de la maison d'Autriche, c'étoit la femme de son frère, la mère de son neveu et de sa nièce, et elle auroit donné sa vie pour mettre ses jours en sûreté. Mais leurs majestés la supplièrent d'aller prendre quelque repos ; elle céda à leurs vœux : rentrée dans son appartement, elle chercha les moyens

de soustraire sa famille aux fers des assassins. Eh ! qu'auroit-elle pu faire dans ce château, investi par une tourbe insolente qui menaçoit de l'envahir ; il ne lui reste plus qu'à offrir à Dieu ses prières, pour détourner le coup qui menaçoit la tête sacrée de son frère. Cette nuit, nuit terrible, elle la passa prosternée devant l'image d'un Dieu qui n'écoutant que son amour pour les hommes, s'offrit en sacrifice à la vengeance céleste. Ah ! que ne peut-elle de même s'immoler pour son frère !

De quelles images effrayantes ses sens sont frappés, lorsqu'enfin succombant à la douleur et à la fatigue, ses yeux sont appésantis

par le sommeil, qui vient par ses illusions mensongères ajouter à ses douleurs. Elle voit s'approcher de son lit un vieillard, dont le front porte l'empreinte de la majesté. A la hauteur de sa taille et à ses traits qui semblent distinguer les Bourbons, elle reconnoît Louis le Grand. Le respect qu'inspire un front ceint des lauriers de la gloire, joint à celui dû à l'un des auteurs de ses jours, la pénètre ; elle veut se prosterner à ses pieds : Louis l'en empêche, et la serrant dans ses bras, il la force de s'asseoir près de lui. Elisabeth attend qu'il rompe le premier le silence, il le fait en ces termes : Je suis parvenu au faîte des grandeurs; je règne sur une population immense : j'ai su réunir

aux

aux lauriers de la victoire, ceux qui croissent sur le Parnasse : jamais un nom célébré par dès Poëtes, tels que Corneille, Racine, Boileau, ne peut périr. J'ai couvert la France d'édifices, qui tous portent l'empreinte de ma grandeur ; la mer est étonnée de mes flottes ; et le Français agricole et guerrier cherche encore dans un autre hémisphère les dangers et la fortune. Ma volonté seule suffit pour vaincre tous les obstacles, et les obstacles ajoutent à mes desirs ; ce magnifique séjour en est une preuve éclatante. Qui pourroit croire que ces délicieux bosquets, que ce parc où le Nôtre a porté au dernier terme la perfection de son art, n'étoit qu'un marais fangeux ? Avec

quel plaisir j'y vois réunir tout ce que les arts ont produit de plus beau dans la Grèce et dans l'Italie ! Ouelle délicieuse jouissance me cause l'admiration des étrangers, lorsqu'ils parcourent mon château ! J'aurois pu embellir un de ceux de mes ancêtres, mais on n'eût pas dit : c'est Louis qui l'a créé. O ma fille ! combien j'ai préparé de bonheur pour mes successeurs ; que leurs règnes doivent être paisibles, appuyés sur la gloire du mien. Le Français aimoit ses Rois, je lui appris à les respecter ; il paie sans murmures de nombreux impôts, parce qu'ayant multiplié son industrie, il peut aisément se procurer les moyens de subsistance. J'ai terminé toutes les dissentions reli-

gieuses, en révoquant l'édit de Nantes; et désormais soumis aux mêmes ministres des autels, je tiens dans ma main leur opinion, et ils n'oseroient en avoir de contraire à la mienne : ainsi je puis m'endormir sans crainte pour l'avenir, qui n'offrira à mes fils qu'une longue succession de prospérités.

Madame Elisabeth toujours abusée par ce songe, se rappeloit seulement que son quart aïeul étoit descendu au tombeau, et que de toute sa gloire il n'étoit resté qu'une ombre vaine; que ses fastueuses profusions avoient ruiné l'Etat; et que ce même Versailles, où Morphée lui représentoit Louis XIV encore vivant, alloit être bientôt le

théâtre d'une guerre à mort entre le Roi et ce même peuple dont Louis le Grand croyoit avoir subjugué jusqu'à la pensée. L'effort qu'elle fit pour rapprocher ces deux époques, et s'assurer elle-même celle où elle existoit, interrompit pour un instant son sommeil, et fit disparoître l'image de Louis le Grand, pour lui présenter celle de son frère, victime des brigands qui avoient juré sa perte. Elle le voyoit poursuivi dans ces superbes galleries, par des hommes couverts des haillons de la misère, qu'ils n'avoient revêtus que pour déguiser leurs desseins. Parmi ces forcenés, elle crut reconnoître d'Orléans, qui trop lâche pour exécuter le crime qu'il méditoit depuis long-temps,

se contentoit de conduire les assassins sur les pas du monarque. Tremblante pour les jours de son frère, elle veut s'élancer entre lui et les meurtriers, qui ne respectant dans leur fureur ni la beauté ni l'innocence, sont au moment de la frapper d'un coup mortel; quand tout-à-coup elle se sent élever dans les régions célestes, où elle reçoit le prix de ses vertus. A peine jouissoit-elle du bonheur que cette flatteuse illusion lui faisoit goûter, que les cris redoublés des monstres qui venoient en effet pour consommer leur parricide, la retire enfin des bras du sommeil. La Princesse demande avec la plus grande inquiétude, ce qui se passe dans le château; et elle apprend qu'il est

rempli par un peuple égaré, résolu à donner la mort à son Roi : tremblante à ces tristes nouvelles, elle se hâte de rejoindre Louis XVI.

La Reine, au moment où l'on forçoit ses portes, avoit gagné l'appartement du Roi par un passage intérieur que Louis XVI avoit fait pratiquer la première année qu'il parvint au trône. Hélas ! qu'il étoit loin alors d'imaginer que cette communication, que son amour pour la Reine lui avoit fait desirer, dût servir un jour à la soustraire au fer des assassins. Quelques députés, sincèrement attachés à cet infortuné monarque, étoient venus partager les dangers du chef suprême de la nation, et cherchoient à pré-

venir par leurs sages conseils le plus grand des crimes : celui que j'ai déjà cité étoit dans la chambre du Roi. Je lui ai entendu dire que rien ne présentoit un spectacle plus auguste, que cette famille infortunée. Le Roi ne montroit aucune crainte, la Reine portoit le courage jusqu'à l'héroïsme, et si madame Elisabeth paroissoit vivement affectée, il étoit aisé de lire dans son ame que ce n'étoit pas pour elle qu'elle trembloit : mais l'impression qu'elle éprouvoit étoit si forte, qu'au moment où elle passa sur le balcon avec le Roi, la Reine, et leurs enfans, ses jambes fléchirent, et qu'elle fut obligée de s'appuyer sur le bras de ce même député, qui, persuadé que l'on tire-

roit sur la famille royale, s'étoit rendu au château pour périr avec elle. Madame Elisabeth resta constamment appuyée sur son bras, tant que les princes furent sur le balcon, et lorsque l'on cria : *la Reine, la Reine seule sans les enfans*, elle dit au député : n'y a-t-il pas de danger pour ma sœur ? Un si grand, madame, répondit-il, que je ne me pardonnerois pas de lui conseiller de se rendre à ce vœu qui ne peut être que celui de ses plus mortels ennemis. Mais tandis que madame Elisabeth étoit rentrée avec son frère et ses enfans, la Reine sans leur donner le temps de s'opposer à sa courageuse résolution, se présenta au peuple avec cette noble assurance qui est pres-

que toujours certaine d'en imposer à la multitude la plus effrénée. Aussi l'effet que produisit ce grand acte de dévouement fut si prompt que non-seulement il ne s'éleva pas une voix pour insulter à ses malheurs, mais même plusieurs applaudissemens furent entendus. Qui n'auroit dit qu'à cet instant le peuple las d'avoir poussé l'injure jusqu'à l'opprobre, laisseroit enfin au Roi dans son asile, la tranquillité que le plus pauvre artisan a le droit d'espérer ? Mais il étoit décidé que cet infortuné monarque, plus esclave que le dernier de ceux qui se qualifioient encore ses sujets, seroit arraché du palais de ses pères pour être conduit à Paris, et y attendre, dans les

plus cruelles angoises, sa déplorable fin.

Bientôt les cris recommencèrent, et le peuple signifia l'ordre à la famille royale de se rendre avec lui à Paris, ordre auquel il n'y avoit plus moyen de se soustraire. L'ingrate ville de Versailles, qui n'étoit rien que par les bontés de la famille régnante, ne mit aucune opposition à ce décret populaire : que dis-je ! c'étoit elle qui l'avoit provoqué, en ne repoussant point même avant l'arrivée du Roi, ces hordes qui ne gagnoient les avenues que par pelotons, et qu'on auroit aisément mis en fuite, si on avoit opposé la plus légère résistance aux premiers. Que les habitans de

Versailles ne se targuent point de leur patriotisme, il ne peut y avoir d'excuse à l'ingratitude, parce qu'elle est le vice le plus bas. Toute la France eût pu devenir républicaine, que Versailles devoit, en se soumettant aux lois générales, ne pas abandonner un instant ses bienfaiteurs. Ses habitans devoient dire à ceux des autres villes, changez si vous voulez de gouvernement, mais respectez ceux à qui nous devons notre existence, et nous périrons tous plutôt que de permettre qu'il leur soit fait le plus léger outrage. Mais ils ont livré leur meilleur ami, ils l'ont livré, et ils en ont été punis; en perdant le Roi, ils ont perdu le seul avantage de cette triste cité, qui n'ayant

aucun commerce ne pouvoit se soutenir que par la présence de la famille royale. Mais ses habitans étoient fiers d'avoir chez eux les Etats-Généraux, et ne sentirent la faute irréparable qu'ils avoient faite, que lorsque l'assemblée nationale vint siéger à Paris.

Ce fut alors qu'ils regrettèrent, mais trop tard, de s'être laissé séduire par les agens du Duc d'Orléans, qui n'auroient pas été si empressés d'arracher Louis à ses Dieux pénates, s'ils n'avoient pas pensé que le Roi entouré de gens qui lui devoient tout, devoit trouver en eux un rempart impénétrable. Ainsi, les hommes les plus criminels n'avoient pas même soupçonné que les

habitans de Versailles, pussent oublier qu'il étoit de leur devoir de le protéger et de le défendre ; et il leur paroissoit de l'intérêt de leur faction, d'éloigner Louis XVI d'une ville dont tous les habitans devoient faire cause commune avec les petits-fils de Louis XIV, sans qui elle n'eût été qu'un misérable village.

Comment ont-ils pu souffrir la manière atroce dont Louis fut conduit à Paris ! Je ne pourrois la peindre avec autant de force que madame Elisabeth, elle qui avoit partagé l'amertume de cette pénible route, et qui traçoit dans sa lettre à son amie, avec autant de sensibilité que d'énergie, les divers mouvemens dont son ame a été frappée pendant son cours.

*Lettre de madame Elisabeth, à madame de ***.*

Paris, le 8 8bre 1789.

« Ma date seule vous dit à quel » dégré nos infortunes sont parvenues. Nous avons quitté le berceau de notre enfance, que dis-je! quitté, on nous en a arrachés. » Vous savez par les papiers publics » les détails de cette affreuse nuit; » je n'ai ni la force ni le courage » de vous la décrire: mais ce que » vous ne savez pas, c'est que le » Duc a été vu dans les groupes, » que l'on est sûr qu'il a montré » lui-même le chemin de l'appar-

» tement de ma belle-sœur. C'étoit
» à elle principalement que l'on
» en vouloit: elle a déployé un grand
» caractère.

» Si le Roi avoit voulu quitter
» Versailles deux heures plutôt,
» nous n'eussions pas été amenés ici.
» Quelle route ! Quelles affreuses
» images ! Jamais, jamais elles ne
» s'effaceront de ma mémoire.
» Les monstres ! Ils portèrent en
» triomphe devant la voiture du Roi,
» où j'étois avec sa femme et ses
» enfans, les têtes de ses malheu-
» reux gardes-du-corps ; que fe-
» roient de plus les antropophages ?
» et ils se livroient à une joie bar-
» bare, en suivant ces sanglans
» étendards. Voilà, voilà ce que

» je ne puis comprendre : voilà ce
» qui les dégrade à mes yeux, au-
» dessous des animaux féroces.
» Quel spectacle pour la Reine et
» pour nos enfans ! Charlotte dé-
» tournoit, autant qu'elle pouvoit,
» les yeux pour ne pas les voir ; le
» Dauphin étoit tellement effrayé
» des hurlemens de ces canni-
» balles, qu'il n'osoit crier ni pleu-
» rer : à Sèvres, il a demandé à
» manger, il mouroit de faim,
» personne de nous n'avoit rien
» pris ; la Reine l'a calmé le mieux
» qu'elle a pu. Tous ceux qui nous
» entouroient, si on en excepte les
» gardes-du-corps, que l'on a con-
» traints de nous suivre sans armes,
» étoient ivres. Ils ne s'embarras-
» soient guère si les enfans de-

» mandoient ou non à manger.
» Enfin, nous sommes arrivés à
» Paris : après avoir passé trois
» heures à l'Hôtel-de-Ville, on nous
» ramena aux Tuileries, où rien
» n'étoit préparé; mais nous avons
» dormi de l'excès de fatigue. Ce
» qu'il y a de certain, c'est que
» nous sommes prisonniers ici;
» mon frère ne le croit pas, mais
» le temps le lui apprendra. Adieu,
» Montreuil, je ne te reverrai plus!
» Nos amis sont ici, ils pensent
» comme moi que nous sommes
» perdus.

» Il ne nous reste plus d'espé-
» rance qu'en Dieu, qui n'aban-
» donne point ceux qu'il choisit.
» Mon frère est pleinement résigné

» à son sort ; sa piété augmente
» avec ses malheurs. Adieu, mon
» amie, je ne suis pas encore re-
» mise de mon effroi : sur-tout ne
» cherchez point à revenir. Je
» n'ai de repos que pour ceux qui
» sont loin de cette fournaise.

» Soyez sûre, madame, de toute
» mon affection.

» ELISABETH ».

Le peuple toujours extrême dans ses passions, avoit été arracher le Roi de son château; et à peine fut-il arrivé à Paris, qu'il sentit renaître pour lui sa première affection : il perdit même une grande partie des préventions qu'il avoit eues contre la Reine. Cette Princesse étoit de ces

êtres privilégiés par la nature, dont on ne peut dire du mal que lorsqu'on ne les voit pas. Elle avoit un charme irrésistible pour tout ce qui l'approchoit ; elle trouvoit sans effort les choses les plus aimables à dire, et ce qui n'avoit été dans les jours de sa gloire que coquetterie, si je puis me servir de ce mot, en parlant d'une Reine, devint un ressort politique quand elle se vit prisonnière à Paris. Considérant tout ce qui étoit de garde au château comme ses geoliers, elle chercha à les intéresser : de même elle caressoit les autorités constituées, elle affectoit de ne paroître qu'avec son fils. Ces mots terribles qu'elle avoit entendus le 6 octobre : *la Reine, la Reine seule sans les*

enfans, lui avoit appris qu'ils étoient pour elle le rempart le plus sacré. Elle les forma au nouvel ordre de choses, afin de les rendre plus agréables au peuple qui en étoit enivré: elle fit tout pour leur faire chérir le Dauphin, soit qu'elle se persuadât qu'il ne seroit que Roi constitutionnel, soit qu'elle craignît l'indiscrétion de son âge. En effet, que lui importoit l'opinion d'un enfant aussi jeune, pourvu qu'on l'aimât, que l'on s'intéressât à lui? Il seroit encore temps si on rendoit à son père la puissance, de donner au jeune prince cette majesté et cette fermeté, seuls fruits qui puissent contenir le peuple; elle avoit senti trop tard qu'on ne devoit point briser la barrière qui le sépare

du trône, mais elle se flattoit qu'on pouvoit la relever.

Les graces naïves du Dauphin concouroient merveilleusement au projet de sa mère : elle lui avoit fait faire un habit de garde national, il faisoit l'exercice. Mais ce qui l'amusoit le plus, étoit un jardin dans les Tuileries où il cultivoit des fleurs : on se pressoit auprès de la grille pour le voir, et il causoit familièrement avec ceux qui se trouvoient près de lui. Un jour il appela une femme de ma connoissance, pour lui faire voir ses petits lapins qu'il aimoit à la folie. Cette femme qui n'étoit pas de la caste noble, fut extrêmement flattée d'avoir été remarquée par le Dauphin,

et trouva qu'il étoit charmant; beaucoup d'autres pensoient de même, et la Reine voyoit avec un grand plaisir l'intérêt que son fils inspiroit. Cet intérêt eût toujours été en croissant, si on ne l'avoit pas séparé des Parisiens par les froides murailles du Temple : ce peuple lui auroit transmis malgré lui sa vieille affection pour le sang des Bourbons.

Madame, fille du Roi, n'avoit pas moins part à l'amitié des habitans de la capitale : la Reine voulut qu'elle fît sa première communion à Saint-Germain l'Auxerrois, paroisse des Tuileries. Aucune distinction n'auroit appris que c'étoit la fille de nos Rois, si sa beauté, les graces nobles qu'elle tient de sa

mère, ne l'eussent fait remarquer. Madame Elisabeth, qui, comme je l'ai dit, aimoit sa nièce comme si elle eut été sa fille, assista à cette pieuse cérémonie, et unit ses prières à celles de cette ame innocente, admise pour la première fois au banquet sacré. Celles-la trouvèrent place devant Dieu, et Marie-Charlotte échappée seule au malheur de sa famille, édifie encore la terre par son respectueux attachement aux volontés de son père. Cet amour filial a été récompensé par le bonheur de son hymen, avec un prince charmant qui la rend aussi heureuse qu'elle peut l'être après les pertes irréparables qu'elle a faites.

La Reine pour se populariser

davantage, et pour suivre les mouvemens de son cœur, dont la bienfaisance étoit la passion dominante, se mit à la tête d'un établissement philantropique, que madame Necker avoit formé. Madame Elisabeth ne fut pas la dernière à s'y faire agréer. Dans ces assemblées on discutoit les intérêts des pauvres, on faisoit plus, on soulageoit leur misère; et tandis que dans la même minute des hommes ne pouvoient pas s'accorder pour trouver les moyens de sauver l'Etat, des femmes ne disputoient que de zèle pour l'humanité souffrante.

Les esprits étoient loin du calme, et les insurrections s'organisoient à volonté. Celle du 13 avril 1790 fut

fut très-inquiétante. M. de Lafayette avoit prévenu le Roi qu'il feroit tirer un coup de canon pour avertir du danger. Au milieu de la nuit on déchargea sur la terrasse, par scélératesse ou par imprudence, des armes à feu qui donnèrent l'alarme. La Reine vola chez ses enfans : le Roi qui l'avoit été chercher dans son appartement, la vint joindre chez son fils qu'il trouva dans les bras de sa mère. — *Je vous cherchois, madame, vous m'avez bien inquiété. — J'étois à mon poste*, lui dit-elle en lui montrant le Dauphin. Cette réponse qui peint tout l'amour de Marie-Antoinette pour ses enfans, toucha sensiblement madame Elisabeth, qui l'entendit au moment où elle venoit

rejoindre son frère. Le bruit des armes à feu l'avoit réveillée ; elle avoit cru aussi que c'étoit le canon d'alarme. C'est ainsi que cette famille infortunée souffroit des maux dont on l'accabloit, et de ceux qu'elle redoutoit.

Peu importoit à ceux qui vouloient les abreuver d'opprobres, que leurs complots réussissent ou non ; ils leur servoient toujours à effrayer le Roi et ses amis, qu'ils se flattoient peut-être à force de tourmens de décider à engager Louis XVI à abdiquer. Quelques personnes croient que madame Elisabeth étoit de cet avis ; mais en rapprochant ce que cette Princesse écrivoit, et l'attachement qu'elle avoit aux préroga-

tives de sa maison, il est assez difficile de le croire : d'ailleurs, il eût été impossible que le Roi eût pris ce parti ; son fils n'étoit qu'un enfant, et la régence seroit devenue un nouveau sujet de discorde. La Reine n'avoit pas la confiance de la nation ; Monsieur, toujours renfermé dans une politique silencieuse, pouvoit-il en inspirer assez au Roi, pour remettre dans ses mains le sort du Dauphin ? et quant Louis XVI auroit nommé son frère régent, n'étoit-il pas à présumer que le Duc d'Orléans auroit, par sa popularité, trouvé le moyen de s'emparer de cette place importante ? et le Roi pouvoit-il ignorer le fait de la tasse de café (1), où

(1) Le fils de Lattre, officier du go-

le régent trouva la mort qu'il vouloit donner à Louis XV ? Combien ce souvenir ne devoit-il pas le faire redouter de confier les jours de son fils à l'ambition effrénée de son parent? Ne pouvant donc ôter à son fils un rang dont la nation même avoit décrété l'hérédité, il devoit rester sur un trône qu'il n'eût pu

---

belet du roi, a dit à mon père que le sien qui avoit servi le café pour Louis XV et le régent, s'étant apperçu que ce prince avoit mis une poudre dans la tasse destinée pour le Roi, la changea contre celle du duc d'Orléans, qui voyant qu'il étoit découvert, ou ne s'étant point apperçu du changement, prit le poison dont il mourut quelques heures après.

lui céder qu'en l'exposant à une mort certaine.

Les factieux n'ayant pu parvenir à leur criminel dessein, se flattèrent non-seulement d'y réussir par un autre moyen, mais même d'en rejeter l'odieux sur la majorité de la nation, en l'en rendant complice dans la personne des députés de toute la garde nationale qu'ils convoquèrent sous prétexte d'une fédération. d'Orléans sollicitoit en vain son retour en France; la cour l'avoit éloigné après le 6 octobre 1789, en le chargeant d'une mission secrette en Angleterre. Ses amis crurent l'époque de la fédération si importante, qu'ils le forcèrent à revenir avant d'avoir ob-

tenu son rappel ; et il paroît par la lettre que j'ai déjà citée, qu'il vouloit qu'on le reçût en triomphe. Mais soit que ses agens ne voulussent pas le mettre au rang suprême sans être sûrs des fédérés, soit que ses fonds épuisés ne lui permissent pas des dépenses qu'une pareille entrée auroit coûtées, il revint dans sa triste patrie sans avoir vu croître les honneurs qu'il s'efforçoit de paroître dédaigner.

Cependant les fédérés arrivèrent, et les émissaires de d'Orléans employèrent tout l'art de la séduction pour les attirer dans son parti : mais ils n'avoient point prévu que ces fédérés avoient été pour la plupart choisis parmi les plus honnêtes gens

de la garde nationale des communes; que presque tous avoient de l'éducation et de l'aisance, qu'ainsi il seroit impossible de les acheter. Ils furent sourds à toutes les propositions qu'on leur fit, et la présence du Roi et de sa famille eut un si grand empire sur leurs cœurs, que tout ce que l'on put leur dire contre eux restât sans effet: plusieurs même ne cachèrent pas le tendre intérêt que le monarque leur inspiroit; et le jour de la fédération, quand le Roi jura qu'il soutiendroit de tout son pouvoir la constitution, serment tout au moins imprudent, puisqu'on ne savoit pas encore ce qu'elle seroit, puisqu'elle n'étoit pas encore écrite: à cet instant, dis-je, où le Roi levoit la

main, la Reine prit son fils dans ses bras et l'avança vers le peuple : l'aimable enfant tendit ses innocentes mains comme pour participer à l'engagement de son malheureux père ; cette action excita les plus vifs applaudissemens, et les cris de *vive la Reine, vive M. le Dauphin,* retentirent de toutes parts.

Il n'est pas douteux que si le Roi avoit voulu profiter de ce mouvement, et se fût remis dans les mains des fédérés, ils l'auroient arraché à cette réunion d'hommes sanguinaires qui osoient se dire des Parisiens, tandis que cette malheureuse ville étoit autant leur esclave que la cour. Mais le monarque redoutoit la guerre civile bien plus

que la mort ; il ne voulut donc pas permettre que l'on fît la moindre ouverture à ces braves gens, qui retournèrent dans leurs provinces, où ils réchauffèrent pour quelques instans l'amour des Français pour leur monarque. Ce furent les derniers momens de satisfaction que le Roi ressentit.

Bientôt on lui suscita de nouveaux sujets de chagrin, et il ne lui fut plus possible de douter que ses ennemis le retenoient prisonnier. Il avoit passé l'hiver de 1790 à 1791 dans l'anxiété la plus douloureuse, sa santé et celle de sa famille en étoient sensiblement affectées ; ils avoient besoin de respirer à la campagne l'air pur du printemps. Il fut

donc convenu que la famille royale iroit passer la semaine sainte à Saint-Cloud : peut-être entroit-il dans ce plan le desir de se livrer sans contrainte aux cérémonies religieuses de ce temps, consacré par l'église aux exercices de piété. Déjà les décrets sur les ecclésiastiques avoient allumé un schisme dont les meneurs avoient espéré tout pour leurs projets ; car ils étoient bien convenus entre eux qu'en décrètant la loi salutaire de la tolérance, ils n'en auroient aucune pour la religion catholique. On commença par le Roi, à exercer la tyrannie sur les consciences : ils lui firent un crime de tenir à la religion de ses pères. Ne regardant le voyage de Saint-Cloud que comme un prétexte, et

s'imaginant que le Roi ne vouloit communiquer qu'avec les prêtres non sermentés, ils ameutèrent le peuple pour l'empêcher de quitter Paris; et au moment où le Roi, la Reine, leurs enfans et madame Elisabeth sortoient en voitures des cours des Tuileries, ils furent assaillis par ces troupes de bandits que d'Orléans gageoit, et qui habitant dans les greniers n'en descendoient que les jours destinés aux émeutes. On disputa une heure trois quarts pour savoir si le Roi partiroit ou non : M. de la Fayette vouloit faire déployer le drapeau rouge, et s'il l'eut fait, cet attroupement eût été promptement dissipé; mais le Roi s'y opposa et rentra dans son château, que l'on

put de ce moment appeler à juste titre une prison.

Il en éprouva une extrême contrariété, et la Reine se servit de la disposition où il se trouvoit, pour le déterminer à fuir une ville où il avoit déjà reçu tant d'opprobres. Madame Elisabeth qui se flattoit que le Comte d'Artois viendroit au devant d'eux, et ramèneroit pour les protéger la noblesse émigrée sous les murs de la ville frontière où ils se rendroient, se réunit à la Reine pour déterminer son frère à quitter Paris. C'est ainsi que l'on voit ces deux Princesses agir de la même manière, lorsque cependant leurs intentions ne sont pas les mêmes : on ne peut guère douter

que la Reine en engageant le Roi à aller jusqu'aux confins des Etats de l'Empereur, ne comptoit mettre son sort et celui de sa famille dans les mains des Autrichiens, tandis qu'Elisabeth voyant toujours dans les émigrés les anciens Chevaliers Français, croyoit déjà les voir accourir sous les drapeaux de Louis XVI, et le rétablir par leur valeur dans ses anciennes prérogatives ; et ce qui est encore présumable, c'est que ni l'une ni l'autre ne parloient au Roi de leurs espérances, et ne donnoient à l empressement qu'elles ne cessoient de lui montrer à le déterminer à s'éloigner de Paris, d'autres motifs que ceux qui s'accordoient avec les intentions du Roi, qui n'envisageoit son départ

que comme un moyen d'avoir la liberté de rejeter les articles de la constitution, qui lui paroîtroient contraires à la justice et au bonheur de ses sujets. Ainsi, il étoit du sort de ce malheureux Prince d'être trompé, même par ses plus chers amis, qui vouloient le servir à leur guise. Mais qu'est-il arrivé de cette dissimulation ? c'est qu'elle le portoit à des démarches dont elle lui déguisoit le but, qu'il ne connoissoit pas, et qu'il ne soutenoit pas, dès qu'il appercevoit qu'elles tendoient à contrarier le système populaire que Necker avoit eu l'art de lui faire adopter.

On ne doit donc pas être étonné que l'entreprise de Montmédi n'ait

eu aucun succès ; car rien ne se passa au gré de ceux qui firent ce funeste voyage. Je rapporterai ici une note que l'on dit être de la main de la Reine, et qui prouve que cette Princesse avoit parfaitement pris ses mesures pour en assurer le succès.

Note de la main de la Reine, à M. de Bouillé.

« Assurez-vous de la garnison » de Metz, nous nous y rendrons ; » le Roi vous nommera généralis- » sime des troupes.

» Il faut faire avertir les membres » des Parlemens du royaume, de » se rendre à Coblentz : le Roi y » tiendra un lit de justice.

» On offrira aux puissances qui » entreprendront notre défense, des » dédommagemens proportionnés » à leurs services.

» Envoyez un courrier à ma » sœur (1), pour la prévenir de vos » démarches.

» Le Roi partira avec Monsieur;

» Madame avec madame Eli- » sabeth;

Moi avec mes enfans.

» Il faudroit dénoncer Biron et » son ami (2), pour détourner l'at- » tention de dessus nous (3) ».

---

(1) Christine, gouvernante des Pays-Bas.

(2) D'Orléans : on a connu l'attachement de ce prince pour Biron.

(3) Correspondance secrette, page 143.

Il est aisé de juger que ce fut le Roi qui s'opposa à ces arrangemens, parce qu'il ne regardoit point ce voyage comme un attentat à la souveraineté nationale, et qu'ainsi il ne croyoit pas nécessaire d'y mettre tant de précautions; aussi ne voulut-il jamais passer outre à Varenne, quand il vit une opposition marquée, et il se laissa ramener par ce peuple qu'il n'étoit pas dans l'intention de trahir. Fort de sa propre conscience, il ne redoutoit pas que l'on jugeât ses intentions.

Ce fut pendant le retour de Varenne à Paris, que madame Elisabeth donna au Roi et à ses enfans les témoignages les plus tendres de son attachement: elle s'oublioit en-

tièrement à elle-même pour ne s'occuper que d'eux. La Reine l'étoit infiniment de gagner l'affection de deux députés qui furent envoyés à la rencontre du Roi ; elle réussit parfaitement auprès de Barnave, qui depuis ce temps n'a pas changé d'opinion.

Cette route fut très-pénible, et présenta au Roi un spectacle douloureux. Cependant, les hommes probes de l'assemblée eurent assez d'ascendant sur les Orléanistes, pour lui faire rendre la justice qui lui étoit due. Tout parut oublié de part et d'autre, et le monarque envisagea encore une fois l'espérance de régner sur un peuple de frères, et eut bientôt oublié ce qu'il

avoit souffert quand il crut de nouveau pouvoir assurer le bonheur des Français. Imaginera-t-on que les amis de la Reine eussent aussi facilement renoncé à leurs projets ? Nous allons voir le contraire, en lisant la lettre de la Princesse Christine.

Lettre de la princesse Christine, (1) à la Reine.

« Bruxelles, Juillet 1791.

« MONSIEUR est ici, il paroît » plus satisfait que chagrin de votre » retour en France; il faut maintenant réparer la sottise que vous » avez faite de ne pas laisser votre » époux avec son frère, et partir » seule par une autre frontière. Sur- » tout de la fermeté: emparez-vous » de Louis, qu'il n'ait pas une

(1) Christine, gouvernante des Pays-Bas. Tirée de la Correspondance secrette, page 154.

» seule pensée qui ne vous appar-
» tienne; refusez toutes les propo-
» sitions qu'on vous fera.

» Les armées s'organisent, le
» mécontentement des puissances
» est au comble, les Français abon-
» dent ici. Bientôt il ne restera plus
» en France que les coupables
» amis du monstre qui ambitionne
» le trône; faites échouer tous les
» projets par une fermeté imper-
» turbable : de la constance et de
» l'argent, procurez-vous en à tout
» prix ».

L'assemblée constituante aussi fatiguée que le Roi de la lutte continuelle des partis, ne pensa plus, depuis le retour de Varennes,

qu'à terminer bien ou mal ses travaux ; et cette constitution qui les occupoit si constamment depuis trois ans , fut subitement achevée. Le Roi la sanctionna sans aucune opposition , et ce fut son crime envers les deux partis. Les uns ne virent dans l'acceptation qu'un oubli total de leurs intérêts , les autres pensèrent que le Roi ne pouvoit être de bonne foi en acceptant sans réclamation une constitution qui bornoit sa puissance. Mais n'étoit-il pas probable que Louis XVI qui n'avoit aucune ambition , se trouvât encore un sort assez beau comme Roi des Français, ayant vingt-cinq millions de liste civile , tout pouvoir pour faire le bien et n'en manquant que pour le

mal, sans aucune responsabilité ; ce qui pour un caractère comme le sien étoit un point très-important ? Si l'on ajoute à cela l'idée que cette constitution plaisoit à la majorité de la nation, on ne sera point surpris que le Roi l'ait sanctionnée même avec joie. Il y trouvoit bien quelques défauts ; mais il y avoit le moyen de révision qui eût pu les faire disparoître. D'ailleurs, pourquoi n'auroit-il pas pensé de la constitution, ce que l'un de ses auteurs me disoit en m'en parlant : *Nous avons peut-être tracé des articles au-delà de ce qu'ils auroient dû être ; mais le temps émousse tellement toutes choses, que si nous n'avions pas dessiné trop fortement la constitution nouvelle,*

au bout de dix ans tout seroit revenu au point doù nous sommes partis. Le roi pouvoit donc se dire : le temps, les circonstances adouciront ce qu'il a y de trop âpre dans cette conception, et il n'en restera que ce qui sera vraiment utile. Et alors son acceptation pure et simple n'étoit pas une imprudence, parce qu'il pouvoit se flatter que sans nuire aux intérêts du peuple, il réformeroit peu à peu ce qui étoit contraire aux siens ; et si tous les partis eussent sincèrement voulu se rallier à cette constitution que l'on a étouffée dès sa naissance, le malheureux Louis XVI régneroit encore paisiblement sur nous : mais on vouloit sa perte, et on ne fit rien pour le sauver. Cependant, les amis de

de cette constitution, MM. de Lafayette et Bailly, lui donnèrent des marques non équivoques de leur attachement, en dissipant par la force armée les attroupemens du Champ de Mars. Mais ils ne purent le faire sans répandre du sang.

On parloit depuis long-temps des préparatifs de guerre chez les puissances étrangères; mais aucune n'avoit osé nous attaquer. Il eût suffi pour la France de mettre ses frontières dans un état imposant de défense, pour que jamais ses voisins ne l'eussent attaquée; mais on força le Roi à être l'agresseur, avec l'intention formelle de le rendre responsable des événemens d'une guerre dont les premières campa-

gnes ne pouvoient qu'être malheureuses, nos anciennes troupes étant désorganisées, et les nouvelles n'ayant pas encore appris à vaincre. Aussi le Roi dit en sortant de l'assemblée: *Ils l'ont voulu, Dieu veuille qu'ils ne s'en repentent pas.* Mais ceux qui l'avoient en effet voulu, ne pouvoient pas s'en repentir, puisqu'ils n'avoient provoqué le Roi à faire cette démarche, que parce qu'ils vouloient qu'elle tournât assez mal pour le perdre.

O quelle est horrible cette ambition effrénée qui fait sacrifier de sang froid des milliers d'hommes pour arriver au but qu'elle se propose! On punit de mort celui qui attente à la vie de son semblable,

et la loi ne put atteindre le monstre qui fit périr des armées entières, pour satisfaire sa haine ou sa vengeance. Avec quelle douleur madame Elisabeth envisagea les maux que cette guerre alloit causer ! J'ai déjà dit que ses plus chères affections étoient pour ses frères, et si elle avoit un sentiment de préférence pour le Roi, les deux autres ne pouvoient lui être devenus tout-à-coup indifférens. Quelles alarmes ne devoit-elle pas ressentir en voyant la France s'armer contre eux et leurs alliés : elle ne partageoit pas l'ivresse insensée des émigrés qui ne regardoient leur rentrée en France à main armée que comme une partie de chasse. La Princesse qui avoit fait une étude constante

de l'histoire, ne savoit-elle pas que rien n'est plus difficile que de subjuguer un peuple chez lui, et surtout les Français, qui avoient appris sous Louis XIV à résister à l'Europe entière? Et quand les coalisés auroient eu des succès marqués, de quels flots de sang leur route pour arriver jusqu'à Paris n'auroit-elle pas été tracée? L'esprit juste d'Elisabeth ne pouvoit douter que ces puissances, qui se montroient si empressées à servir Louis XVI, n'avoient d'autre but que leur agrandissement aux dépens de sa grandeur; ainsi, quels que fussent les hasards de cette guerre malheureuse, ils ne pouvoient qu'être terribles pour sa maison, et elle auroit employé tout son pouvoir pour

détourner le Roi de déclarer la guerre, si les intrigues n'avoient pas mis Louis XVI dans l'impossibilité de prendre un autre parti : depuis cet instant, elle n'eut pas un moment de tranquillité. La Reine qui avoit un plan formé, et dont rien n'a pu la détourner, cherchoit plus que jamais à empêcher le Roi de se trouver seule avec sa sœur : la méfiance et la jalousie ajoutoient encore aux tourmens de cette malheureuse famille.

Le Roi qui s'étoit flatté que la guerre délivreroit Paris de ces hordes de bandits qui, ne vivant que du pillage et du meurtre, parcouroient les rues et les places publiques, eut bientôt la preuve que ces hommes si courageux pour le crime, fuyoient

les dangers glorieux. Tandis que la jeunesse française se réunissoit pour combattre les ennemis du dehors, les troupes de d'Orléans, aussi lâches que leur chef, restoient dans la capitale pour y épier le moment d'assouvir leur soif sanguinaire. Il est à remarquer que ce qui a mérité l'odieux nom de jacobin, a toujours eu la même conduite. Il sembloit que celui qui destinoit à nos armées de si hauts-faits d'armes, n'ait pas permis que des scélérats partageassent la gloire que nos bataillons ont acquise, dans une guerre la plus longue et la plus périlleuse qu'aient présentés les fastes de l'histoire.
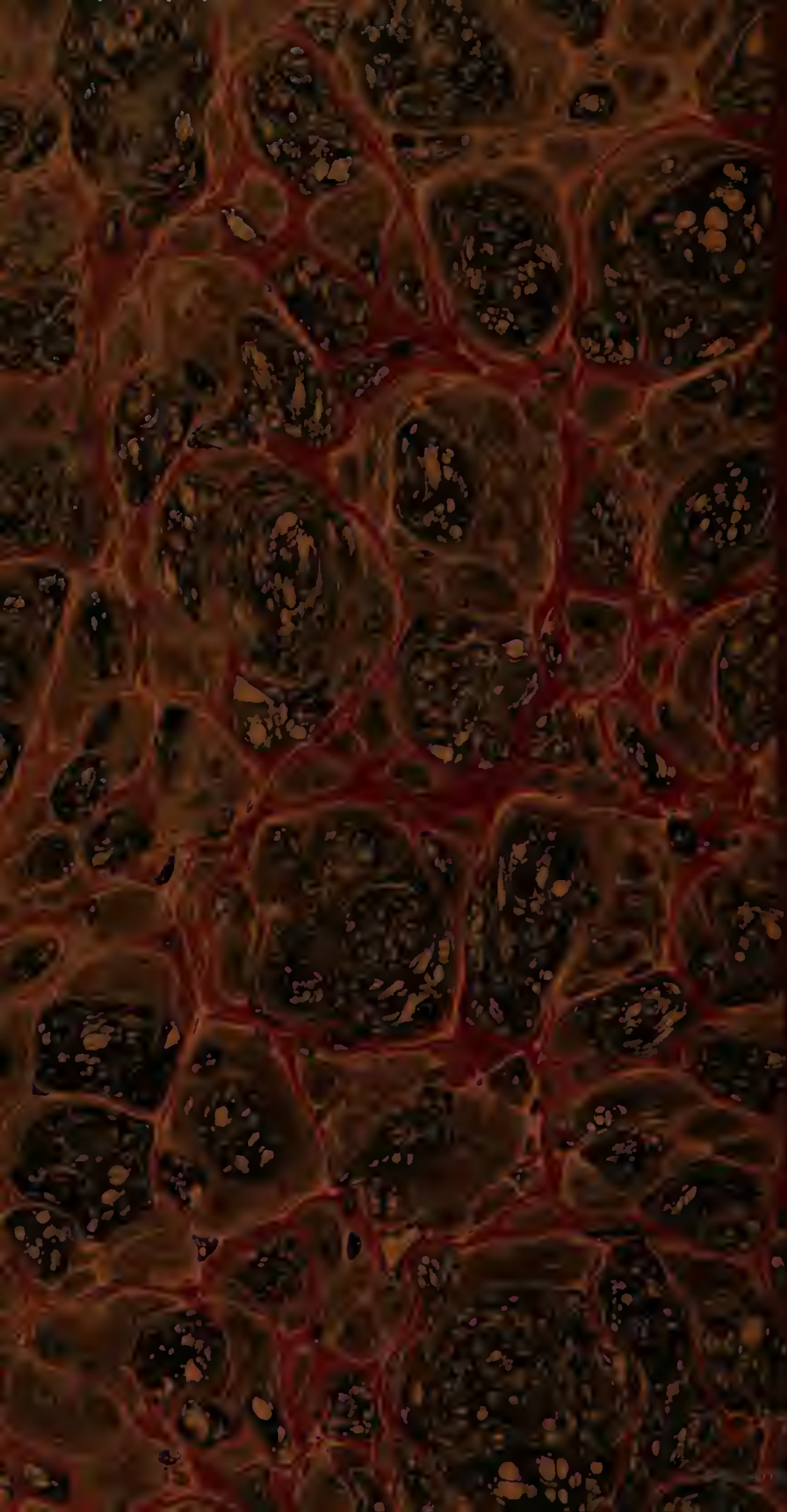
Fin du tome II.